



**RAPPORT D'ACTIVITE
AU 31 DECEMBRE 2023**

*Assemblée Générale Ordinaire
30 AVRIL 2024*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président du Conseil d'Administration : Mr Slah Kanoun**

Directeur Général : Mme Lamia Ben Mahmoud

CONSEIL D'ADMINISTRATION

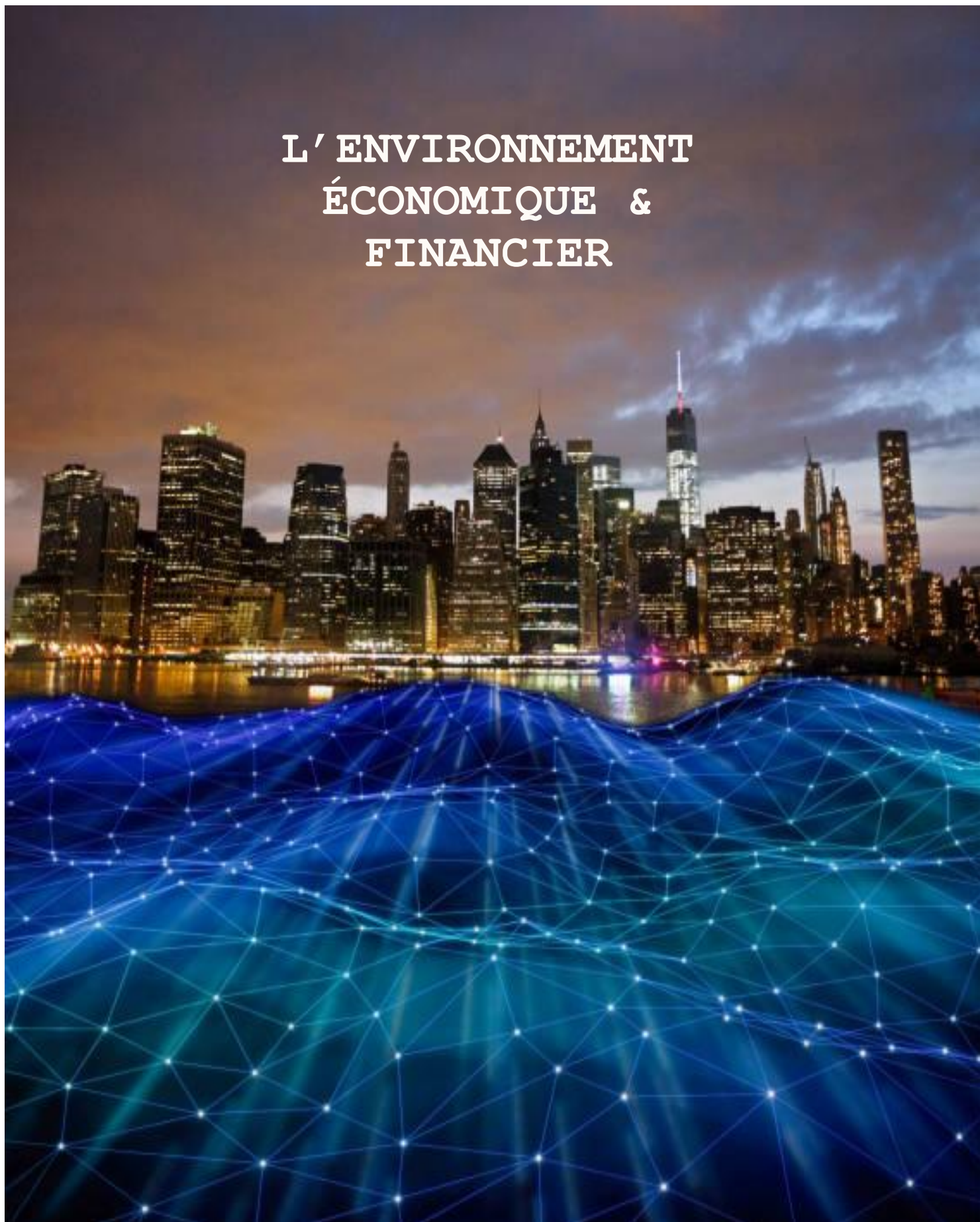
Administrateurs	Représentant
ETAT TUNISIEN	Mme Sarra Chiboub
BANQUE NATIONAL AGRICOLE (BNA)	Mme Arbia Aloya
ASSURANCES COMAR	Mr Hakim Ben Yedder
ASSURANCES STAR	Mr Hassen Feki
MUTUELLE ASSURANCES DE L'ENSEIGNEMENT (MAE)	Mr Lassad Zarrouk
BH ASSURANCE	Mr Sami Banaouas
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE (STB)	Mr Lassad Jovini
SIMPAR	Mme Souad Menni
PETITS PORTEURS	Mr Skander Naïja
INDÉPENDANTS	Mme Asma Medhioeb Mme Mariem Zine

Commissaire aux Comptes : FMBZ KPMG TUNISIE.

**Représentant l'Etat Tunisien.*

<u>INTRODUCTION : L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER</u>	5
<u>I. Au Niveau International :</u>	8
<u>II. Au Niveau National :</u>	11
<u>PARTIE I : LE COMPORTEMENT DU SECTEUR DE L'ASSURANCE & RÉASSURANCE</u>	13
<u>I. Au Niveau International :</u>	13
<u>II. Au Niveau National :</u>	17
<u>PARTIE II : L'ACTIVITE DE TUNIS RE EN 2023</u>	23
<u>A. Les Performances Techniques :</u>	23
<u>I. L'Acceptation :</u>	25
<u>II. La Rétrocession Consolidée :</u>	40
<u>III. L'activité Nette de Rétrocession :</u>	422
<u>B. Les Performances Financières :</u>	43
<u>I. Les Placements :</u>	44
<u>II. Les Produits de Placements :</u>	45
<u>C. La Gestion Générale :</u>	46
<u>I. Les Frais Généraux :</u>	46
<u>II. Le Résultat de l'Exercice :</u>	46
<u>III. Action Commerciale :</u>	47
<u>IV. Acttionariat de Tunis Re :</u>	48
<u>V. Bilan Social:</u>	49
<u>VI. Perspective de développement :</u>	50
<u>VII. Gouvernance et Contrôle Interne :</u>	62

L' ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER



RÉTROSPECTIVE 2023

L'année 2023 a été ponctuée de plusieurs événements marquants : Catastrophes Naturelles, coups d'État, des crises humanitaires, une nouvelle guerre au Proche-Orient, des tensions diplomatiques, guerre en Ukraine...

Par ailleurs, 2023 a été bel et bien l'année la plus chaude de l'histoire après un mois de novembre « extraordinaire » qui est devenu le sixième mois consécutif à battre des records de température.

Cependant, cet événement, bien qu'il soit inédit, n'est pas le seul à avoir bouleversé 2023.

De la nouvelle guerre particulièrement meurtrière au Moyen-Orient, aux séismes ayant frappé le Maroc la Turquie et la Syrie, en passant par les inondations en Libye ou les tempêtes aux Etats-Unis. Tous ces éléments ont eu directement ou indirectement un impact sur les résultats des compagnies d'assurances et de réassurances.

Plus d'urgence sanitaire mondiale concernant le Covid-19 !

Selon l'OMS, la pandémie qui, a fait au moins 20 millions de morts dans le monde et fortement perturbé l'économie



mondiale, ne représente plus une urgence sanitaire mondiale.

La levée de ce statut est un signe de progrès mais le Covid-19 est toujours



présent même s'il ne représente plus une menace.

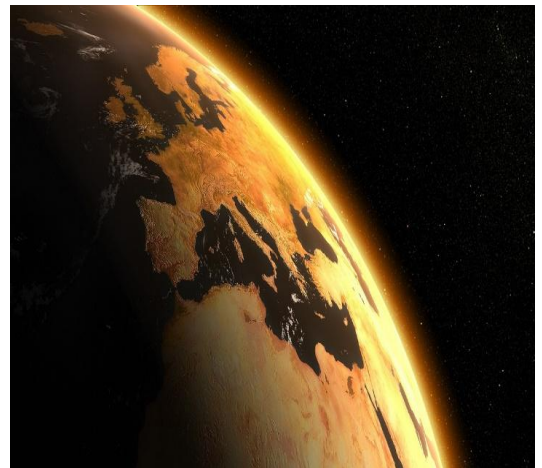
Des Séismes meurtriers !

En février, l'un des séismes les plus meurtriers en cent ans dévaste le sud-est de la Turquie et une partie de la Syrie. La secousse de magnitude 7,8, suivie d'une autre faisant au moins 56.000 morts.

Un autre séisme meurtri a frappé le Maroc en septembre quand un violent tremblement de terre a secoué la région de Marrakech. D'une magnitude de 6,8 à 7, le plus puissant à avoir jamais été mesuré dans ce pays. Cette catastrophe a laissé derrière elle près de 3.000 morts et plus de 5.600 blessés.

La planète en surchauffe !

Les mois de juin à octobre ont été les plus chauds jamais enregistrés dans le monde selon les chercheurs pour lequel l'année 2023 dépassera avec une « quasi-certitude » le record annuel de 2016, pour être « la plus chaude dans les annales ». Ces températures sont accompagnées de sécheresses synonymes de famines, d'incendies dévastateurs ou d'ouragans renforcés dans plusieurs régions telles que le Canada, Hawaï, la Grèce...



Montée de l'instabilité en Afrique !

La région de l'Afrique subsaharienne a connu deux coups d'Etat en 2023. Le premier a eu lieu au Niger en juillet impliquant la prise de pouvoir par les militaires après le renversement du président en raison de la dégradation de la situation sécuritaire.

Le second, a eu lieu au Gabon vers la fin du mois d'août. En effet, un putsch militaire a renversé le

président gabonais, juste après une élection présidentielle largement critiquée pour ses irrégularités et le donnant élu pour un troisième mandat.

Aggravation des tensions au Moyen-Orient !

Un an et huit mois après l'offensive de l'armée russe en Ukraine, le 24 février 2022, une autre guerre meurtrière s'est réactivée en Octobre 2023. Le Premier ministre Israélien déclare la guerre. Soumise à un blocus total, la bande de Gaza se retrouve sous les bombes. Des civils y meurent massivement, les victimes se comptent par milliers, parmi lesquelles de nombreux enfants.

Depuis mi-avril, une guerre au Soudan entre l'armée et les forces a fait 12.000 morts selon l'ONU, un chiffre sûrement très sous-estimé.



Accord historique à la cop28 à Dubaï.

Réunis à Dubaï en décembre pour la 28ème conférence sur le climat de l'ONU, les pays du monde entier ont pour la première fois approuvé un compromis historique, ouvrant la voie à l'abandon progressif des énergies fossiles causant le réchauffement climatique.

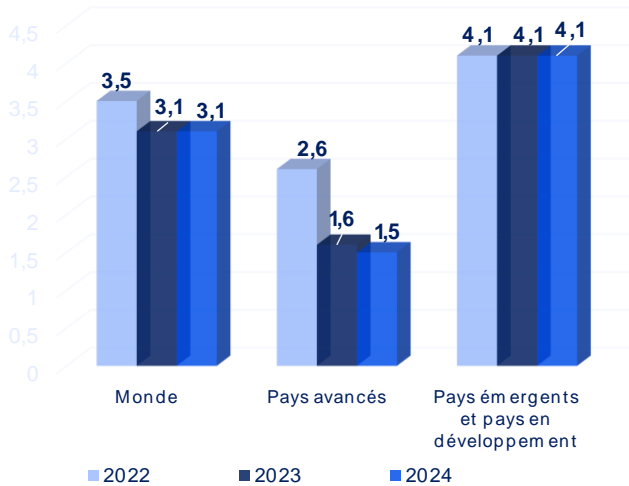
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER

I. AU NIVEAU INTERNAYIONAL

« La reprise économique mondiale après la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise du coût de la vie s'avère étonnamment résiliente. L'inflation recule plus vite que prévu par rapport au pic de 2022 et a des répercussions moins néfastes que prévu sur l'emploi et l'activité, grâce à l'évolution favorable de l'offre et au resserrement des politiques des banques centrales, qui a permis de maintenir l'ancrage des anticipations d'inflation. »

**Une Croissance Résiliente
dans les Grandes Puissances
Economiques**

(%)



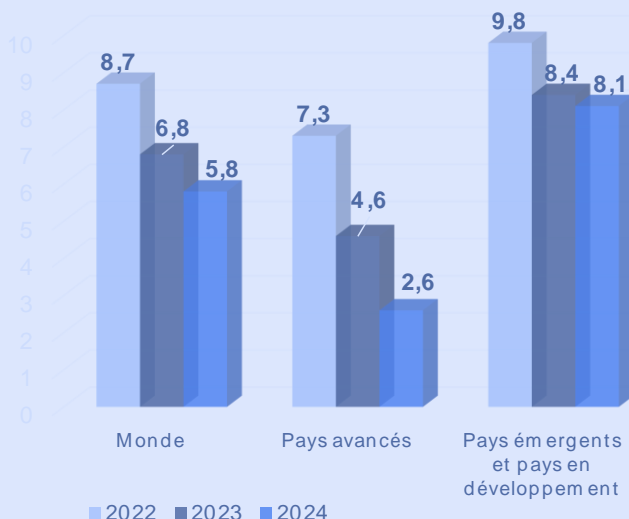
aux États-Unis et dans plusieurs grands pays émergents et pays en développement. Dans plusieurs cas, les dépenses publiques et privées ont contribué à cette dynamique ; l'augmentation du revenu disponible réel a soutenu la consommation dans un contexte de pénuries de main-d'œuvre persistantes, bien que de moins en moins fortes, et les ménages ont puisé dans leur épargne accumulée depuis la pandémie. Une expansion du côté de l'offre a également été observée, caractérisée par une augmentation généralisée du taux d'activité, la résolution des problèmes de la chaîne d'approvisionnement liés à la pandémie et la réduction des délais de livraison. Cette dynamique n'a pas été ressentie partout, notamment dans la zone euro où la croissance a été particulièrement faible (0,5%), en raison du peu de confiance des consommateurs, des effets persistants des prix élevés de l'énergie, et de la faiblesse des investissements des entreprises et de l'industrie manufacturière compte tenu de leur sensibilité aux taux d'intérêt. Les pays à faible revenu continuent d'enregistrer de fortes pertes de production par rapport aux trajectoires antérieures à la pandémie (2017–19), sur fond de coûts de l'emprunt élevés.

1. LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Selon les estimations, la croissance économique a été plus forte que prévu au second semestre 2023

Un ralentissement plus que prévu de l'inflation

(%)



Évolution de l'inflation par Région
Décembre 2023

	12-2022	12-2023
Etats-Unis	6,4%	3,4%
Zone Euro	8,6%	2,9%
Royaume Uni	10,1%	4%
Japon	4,3%	2,6%
Chine	2,1%	-0,3%

2. L'INFLATION

Dans un contexte d'évolution favorable de l'offre mondiale, l'inflation a ralenti plus rapidement que prévu, avec des relevés mensuels récents proches de la moyenne antérieure à la pandémie.

Le recul de l'inflation s'explique par la dissipation des chocs sur les prix relatifs, notamment ceux sur les prix de l'énergie, et par les répercussions sur l'inflation hors alimentation et énergie qui en découlent. Ce recul est également dû à une atténuation des pénuries de main-d'œuvre, caractérisée par une baisse des offres d'emploi,

une légère hausse du chômage et une augmentation de la main-d'œuvre disponible, liée dans certains cas à un afflux massif d'immigrés. La croissance des salaires est généralement restée modérée et n'a pas donné lieu à des spirales prix-salaires (accélération simultanées des prix et des salaires). Les anticipations d'inflation à court terme ont chuté dans les grandes puissances économiques et les anticipations à long terme sont restées ancrées.

Détail de l'Évolution de l'Inflation par Région

Quant au taux d'inflation, le resserrement monétaire adopté par la FED, la BCE et la Banque d'Angleterre commence à porter ses fruits (cf. tableau page 12).

Depuis janvier 2023, les taux d'inflation ont significativement baissé aux Etats-Unis (-3 pp), en Zone Euro (-5.7 pp) et au Royaume-Uni (-6.1 pp). Au Japon, le taux d'inflation demeure supérieur à la cible de 2%.

En Chine, la déflation observée depuis octobre est expliquée principalement par la baisse des prix des produits alimentaires.

3. AUTRES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2023

La Consommation de Charbon bat un nouveau Record en 2023

La demande mondiale de charbon a atteint un niveau historique de 8.53 milliards de tonnes en 2023, principalement sous l'influence de la chine +4.9%, de l'inde+8%, et de l'Indonésie +11%.

En revanche, les continents européen et américain ont réduit leur consommation de charbon respectivement de 23% et de 21%.

Il est à signaler que cette baisse est attribuée à la transition des centrales électriques vers des sources d'énergie durable dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique ainsi qu'à la faiblesse de l'activité industrielle dans ces régions.

Le Yuan Chinois devient la quatrième monnaie la plus active au monde

Le yuan chinois est devenu la quatrième monnaie la plus active pour les paiements mondiaux en valeur en novembre 2023.

En effet, la valeur des paiements en renminbi a augmenté de 34,87 % par rapport à octobre. En termes annuels, la part mondiale du yuan a presque doublé par rapport à novembre 2022, où il représentait 2,37 % des paiements.

Le Japon perd sa place de 3e Économie Mondiale au profit de l'Allemagne

Plombé par la chute du yen ou encore sa démographie en berne, le Japon a cédé sa place de troisième puissance économique mondiale en 2023 à l'Allemagne.

Le PIB nominal du Japon en 2023 s'est élevé à quelque 4200 milliards de dollars, contre environ 4500 milliards de dollars pour l'Allemagne, dont le

PIB nominal a été dopé par l'inflation, Mais en termes réels, c'est-à-dire sans le biais de l'inflation, le PIB nippon a accéléré l'an dernier (+1,9%, contre 1% en 2022), alors que l'économie allemande s'est contractée de 0,3%.

Les Prix des produits Alimentaires Mondiaux ont Baissé de 13,7% en 2023

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont baissé de 13,7% en 2023 par rapport à l'année précédente, avec un repli marqué pour les huiles végétales et les céréales.

L'indice des prix des denrées alimentaires est en baisse de 15,4% sur l'année pour les céréales, reflétant des marchés mondiaux bien approvisionnés, contrastant avec la flambée des prix de 2022 liée à la guerre en Ukraine.

La plus forte baisse vient des huiles végétales, qui chutent de 32,7% en 2023, par rapport à 2022. Le sucre est la seule production à échapper au repli général annuel avec 26,7% de hausse.

La Russie renoue avec la Croissance Économique malgré les Sanctions Occidentales

L'effondrement prévu de l'économie russe suite aux sanctions dont elle a fait l'objet après l'invasion de l'Ukraine n'est pas advenu.

Entre le contournement des sanctions et la réorganisation des flux commerciaux, au profit notamment de la Chine, la Russie a vu son PIB progresser de 3,6% en 2023 en première estimation, après une récession modérée en 2022.

Ce rebond de court terme, largement alimenté par les dépenses militaires dans le cadre de l'effort de guerre, se fait au prix d'une nette progression du déficit public.

II. AU NIVEAU NATIONAL

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE EN 2023

Une maîtrise des Défis Macroéconomiques

Les défis macroéconomiques en Tunisie, tels que l'inflation, le Déficit de la Balance Courante ainsi que celui de la Balance Commerciale, ont été maîtrisés au cours de l'année 2022.

Le Taux moyen du Marché Monétaire (TMM) s'est stabilisé au niveau de 7,99%, durant le mois de décembre 2023, et ce, pour le troisième mois consécutif. Depuis le début de l'année, le TMM est passé de 7,96% en janvier, à 8%, durant la période allant du février à septembre 2023, pour se stabiliser au niveau de 7,99%, au cours du dernier trimestre de cette année. Pour le taux directeur, il est maintenu inchangé à 8%.

En ce qui concerne l'Inflation, elle a affiché un taux moyen de 9,3% sur l'ensemble de l'année 2023 contre une moyenne de 8,3 % en 2022 et un pic de 10,4 % sur le mois de février 2023. Une détente graduelle de ce taux et de ses principales composantes se poursuivra pour la période à venir. Le niveau actuel du taux directeur y contribuera.

La Balance Courante a également affiché un meilleur résultat en 2023 (-4,058 milliards de dinars soit 2,6% du PIB, contre -12.451 milliards de dinars soit 8,7% du PIB en 2022), grâce à une meilleure maîtrise de la balance commerciale et aux revenus des Tunisiens résidents à l'étranger.

Le déficit de la Balance Commerciale a baissé de 32,4% en 2023 passant de 25,231 milliards de dinars en 2022 à 17,069 milliards de dinars en 2023.

Les exportations ont connu une progression de 7,9% pour se situer à environ 62 milliards de dinars en 2023, contre 57,5 milliards, une année auparavant. Quant aux importations, elles se sont repliées à hauteur de 4,4 %, pour s'établir à 79,1 milliards de dinars sur l'ensemble de 2023, contre

82,7 milliards de dinars en 2022. L'économie tunisienne a bénéficié d'une stabilité de prix sur les marchés internationaux en 2023 ainsi que d'une politique d'approvisionnement étatique plus resserrée.

Inflation moyenne

	2022	2023
% DIRECTEUR	8%	7,25%
TMM	7,99%	7,26%
% INFLATION	9,3%	8,3%

En MDS TND

Un Net rebond des Recettes Touristiques

Le Secteur Touristique a également contribué à l'allègement du déficit global avec la poursuite de

	2022	2023
Balance Courante	4,058	12,451
Balance Commerciale	17,069	25,231
% De Couverture	78,4%	69,5%

la consolidation des revenus extérieurs du secteur en 2023.

Le tourisme a enregistré un net rebond en Tunisie en 2023 avec 8,8 millions de visiteurs, en hausse de 49,3% en un an, et est bien parti pour dépasser un record atteint en 2019, avant la pandémie de Covid.

Au 10 décembre 2023, les recettes se sont établies à 6,7 milliards de dinars en hausse de 29% par rapport à la même période date en 2022.

Un Net rebond des Recettes Touristiques

Le Secteur Touristique a également contribué à l'allègement du déficit global avec la poursuite de

la consolidation des revenus extérieurs du secteur en 2023.

Le tourisme a enregistré un net rebond en Tunisie en 2023 avec 8,8 millions de visiteurs, en hausse de 49,3% en un an, et est bien parti pour dépasser un record atteint en 2019, avant la pandémie de Covid.

Au 10 décembre 2023, les recettes se sont établies à 6,7 milliards de dinars en hausse de 29% par rapport à la même période date en 2022.

Ce rebond a permis à la Tunisie, endettée à 80% de son PIB, de rééquilibrer partiellement son déficit des comptes courants, grâce à l'entrée accrue de devises étrangères, dans un contexte de croissance très faible (+1,2% prévus par la BM pour 2023).

Une Hausse de 13,5% des Investissements Étrangers

En 2023, les investissements étrangers en Tunisie ont atteint le montant de 2522,3 millions de dinars, soit une hausse de 13,5% par rapport à 2022. Compte tenu de l'évolution du taux de change du dinar tunisien (DT), ces investissements ont atteint 812 millions de dollars et 751 millions d'euros.

En effet, ces investissements se répartissent entre les investissements de portefeuille (investissement en bourse), qui ont enregistré une nette amélioration passant de 7,6 MD à 136,8 MD et les investissements directs étrangers (IDE), lesquels ont connu une augmentation de 7,7%, pour atteindre 2385,5 MD.

En ce qui concerne la répartition sectorielle des IDE, seulement les investissements dans le secteur des énergies ont enregistré une baisse de 4,3%. Le secteur des industries manufacturières a attiré des investissements de l'ordre de 1480,3 MD, enregistrant une hausse de 13,8% par rapport à 2022 (1300,9 MD). Le secteur des services a attiré, au cours de l'exercice 2023, des investissements d'une valeur de 418,1 MD, contre 413,4 MD en 2022.

En dépit de leur amélioration, les investissements dans le secteur de l'agriculture demeurent toujours faibles. Ils ont atteint 17,9 MD contre 9,6 MD, au cours de l'année 2022.

Comportement du Marché Financier

Le Marché Boursier tunisien a connu une année dynamique en 2023, marquée par des évolutions significatives dans les performances des sociétés cotées.

TUNINDEX 2023 : Troisième Hausse Consécutive !

La bourse de Tunis a connu sa troisième année consécutive de croissance avec son indicateur clé, TUNINDEX, en enregistrant une hausse de 7,9% en 2023, malgré un début d'année rugueux. Cette remontée est particulièrement remarquable compte tenu de la dégradation de la notation souveraine de la Tunisie par Moody's à 'Caa2' en janvier 2023, qui a momentanément entraîné l'indice vers une chute annuelle de 1,19% en mars.

Néanmoins, depuis mars, le TUNINDEX a repris des forces, soutenu par d'encourageantes performances financières, en particulier des entreprises cotées dans le domaine financier.

En ce qui concerne le Tunindex20, il a également augmenté de 6,50% en 2023.

Sur les douze indices sectoriels, sept ont enregistré des performances positives en 2023, les plus remarquables étant l'indice « Services Financiers » avec 33,59% et l'indice « Sociétés Financières » avec 13,31%.

Le Revenu Global des Sociétés Cotées dépasse les 24 MDT

Les revenus des sociétés cotées ont connu en 2023 une augmentation significative de 6,4% par rapport à l'année précédente, atteignant ainsi 24,4 milliards de dinars contre 22,9 milliards de dinars. Sur les 72 sociétés ayant publié leurs indicateurs, 69% ont enregistré une amélioration de leurs revenus cumulés par rapport à l'année précédente.

Pour analyser l'évolution des revenus par secteur, il faut noter que le Produit net bancaire (PNB) cumulé des 12 banques cotées a progressé de 8,3%, passant de 6.195 MD en 2022 à 6.711 MD en 2023.

Concernant l'activité des 6 compagnies d'assurance, le montant global des primes émises a atteint 1.386 millions de dinars contre 1.306, soit une évolution de 6.1%.

Regroupant 28 sociétés cotées le secteur financier, qui est la principale capitalisation de la cote, ce dernier a réalisé un revenu global de 8.655 contre 8.023 une année auparavant, soit une hausse de 7.8%.

COMPORTEMENT DU SECTEUR DE LA RÉ/ASSURANCE

« Il est urgent de faire entendre la voix du secteur de la Ré/assurance au premier plan du débat sur le climat et le secteur doit s'efforcer de montrer sa valeur et de trouver des moyens durables pour renforcer la résilience face aux événements météorologiques et climatiques défavorables. »

I. AU NIVEAU INTERNATIONAL

1. LES CATASTROPHES NATURELLES

La Facture Des Catastrophes Naturelles Explode En 2023 : Plus De 100 Milliards De Dollars !

Selon les derniers rapports publiés par les analystes, le coût assuré des catastrophes naturelles en 2023 s'est élevé à un énorme montant de 118 milliards de dollars.

Il s'agit de la quatrième année consécutive où ce coût dépasse la moyenne du 21^e siècle, reflétant l'impact croissant des catastrophes naturelles sur l'économie mondiale.

Ainsi, les pertes mondiales d'assurance en 2023 ont grimpé à 31 % au-dessus de la moyenne du XXI^e siècle, dépassant les 100 milliards de dollars pour la quatrième année consécutive.

En ce qui concerne les pertes économiques, elles ont totalisé un montant de 380 milliards de dollars sur 398 événements, soit une augmentation de 22 % au-dessus de la moyenne du 21^e siècle, laissant un écart de protection de 69 %.

Ce pic est principalement dû à d'importants tremblements de terre, et à de violentes tempêtes convectives (SCS) incessantes aux États-Unis et en Europe.

Les tremblements de terre ont causé le plus de pertes économiques, tandis que les fortes

tempêtes de convection se sont révélées être les plus coûteuses pour les assureurs.

En 2023, les catastrophes naturelles ont entraîné la perte tragique de 95 000 vies dans le monde, le nombre le plus élevé depuis 2010. Les



tremblements de terre et les vagues de chaleur ont été les principales causes de ce bilan lourd.

2023 est devenue l'année la plus chaude jamais enregistrée, avec des anomalies de température sans précédent affectant 24 pays et territoires.

2. LA RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

« La longue période de croissance économique robuste, de faible inflation et de stabilité géopolitique est révolue, et elle est remplacée par l'incertitude, la volatilité et la guerre. Soudain, la lutte contre le changement climatique est devenue un défi de plus en plus grand. »

Les catastrophes naturelles climatiques ont causé des pertes économiques d'une valeur de 380 milliards de dollars en 2023 et cette tendance à la hausse devrait se poursuivre à mesure que l'urbanisation, le développement immobilier et la croissance économique augmenteront la valeur économique en danger et le nombre de vies exposées.

Alors que ces événements météorologiques destructeurs présentent des tendances moins prévisibles et continuent d'augmenter en fréquence et en gravité dans le contexte du réchauffement climatique, les responsables des géants de la réassurance proposent la nécessité du renforcement de leur résilience face à ce risque croissant.



régionale en 2023. Toutefois, si l'on exclut l'Inde, l'activité a été plus modérée.

La croissance de cette région devrait légèrement diminuer pour atteindre un rythme encore soutenu de 5,6 % en 2024, avant de se raffermir à 5,9 % l'année d'après

Ces responsables ont souligné l'importance d'utiliser des diagnostics prospectifs pour analyser les tendances climatiques et atténuer les risques, en particulier dans des secteurs tels que la construction, l'agriculture et l'immobilier. Le secteur de l'assurance a été identifié comme un secteur clé, jouant un rôle essentiel dans l'amélioration de la résilience financière des communautés et dans la réduction du déficit de protection grâce à des produits innovants.

Selon les estimations, la croissance en Asie du Sud a légèrement ralenti pour atteindre 5,7 % en 2023, mais elle reste la plus rapide parmi les marchés émergents et les régions à économie en développement. Cette situation est largement attribuée à une expansion robuste en Inde, qui représentait plus de trois quarts de la production

Coût des Catastrophes Naturelles en 2023

	2022	2023
Pertes Economiques	380	313
Perte Assurées	118	130
Ecart	69%	58%

La COP28 marque le début de la fin de l'ère des combustibles fossiles

Alors que les pays ont conclu un accord lors de la COP28 pour abandonner tous les combustibles fossiles afin d'atteindre zéro émission nette à l'échelle mondiale d'ici 2050, le secteur européen de l'assurance a reconfirmé son engagement à lutter contre le changement climatique et à surmonter les lacunes en matière de protection climatique.

Cet accord appelle les parties à prendre des mesures, notamment en abandonnant les combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques, d'une manière juste, ordonnée et équitable, en accélérant l'action au cours de cette décennie critique, afin d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050, conformément à l'objectif.

Sans une réduction significative des émissions mondiales de carbone, la tendance de l'aggravation des phénomènes climatiques va s'accroître. Cela aura de nombreuses conséquences négatives, parmi lesquelles l'assurance contre les effets du changement climatique deviendra de plus en plus coûteuse.

Outre la réduction des émissions, il est tout aussi important d'intensifier les efforts d'adaptation afin de réduire autant que possible les effets du changement climatique.

La responsabilité principale incombe aux pouvoirs publics mais le secteur des assurances est déterminé à jouer son rôle, et de nombreux assureurs et associations d'assurances sont en fait déjà impliqués dans toute une série d'initiatives visant à accélérer l'adaptation.

L'industrie continue également de soutenir l'adaptation climatique, en sensibilisant à la nécessité d'accroître la résilience aux catastrophes, en partageant son expertise en matière de risques et en travaillant avec les gouvernements pour maximiser la couverture d'assurance, par exemple en établissant des partenariats public-privé efficaces.

Un appel à une réforme des assurances à la COP 28 !

L'ancienne secrétaire d'État américaine a appelé à une réforme du secteur des assurances lors de la COP28, invoquant l'indisponibilité d'une couverture dans un contexte de nouvelle vague de chocs climatiques.

En effet, les compagnies d'assurance se retirent de nombreux endroits. De nombreux assureurs se sont récemment retirés des risques immobiliers exposés au climat et aux catastrophes tels que les régions américaines vulnérables aux inondations, aux tempêtes et aux incendies de forêt.

Déclaration commune concernant l'amélioration du crédit des financements souverains liés à la durabilité pour la nature et le climat

Lors de la COP28, un certain nombre des plus grandes banques multilatérales de développement et d'autres organisations internationales ont signé une déclaration commune et lancé un groupe de travail mondial pour stimuler le financement souverain lié à la durabilité pour la nature et le climat.

Peu de temps après l'annonce, de grands groupes de ré/assurance se sont engagés à collaborer avec le groupe de travail et à travailler avec les gouvernements pour réduire les coûts d'emprunt pour les pays en développement.



3. L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'intérêt pour L'IA dans tous les secteurs a connu une Croissance Exponentielle depuis le début de l'année 2023, avec un Pic plus tard dans l'année.

Bien que l'IA existe depuis 1956, des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années, ce qui en fait un domaine en évolution rapide et aux applications largement répandues.

L'impact potentiel de l'IA sur l'assurance et la réassurance touchera plusieurs volets de la chaîne de valeur : distribution, tarification/souscription, opérations commerciales et processus de réclamation.

Ce processus peut prendre beaucoup de temps, il implique beaucoup de lecture, d'interprétation et de synthèse et un manque inhérent de standardisation.

En effet, cette technologie pourrait stimuler la croissance en améliorant les canaux de distribution. L'IA devient cruciale pour adapter les offres aux clients individuels et sélectionner les canaux de distribution les plus efficaces, optimisant la portée, augmentant les taux

d'acceptation, les revenus et l'expansion du marché tout en réduisant les dépenses.

La gestion des réclamations bénéficie considérablement de l'intégration de l'IA, améliorant le service client, permettant la détection des fraudes et la gestion des flux de travail en offrant aux ré/assureurs des informations détaillées et une aide à la décision pour des expériences de sinistres transparentes sur plusieurs canaux.

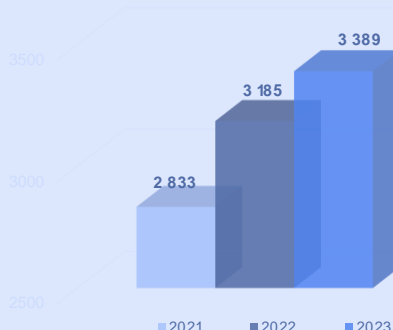
L'IA GÉNÉRATIVE PERMETTRA AU SECTEUR DE LA RÉ/ASSURANCE DE DEVENIR PLUS GRAND ET PLUS IMPACTANT A L'ÉCHELLE MONDIALE !

En matière de cybersécurité, l'IA peut être utilisée pour détecter et répondre plus efficacement aux cybermenaces, et elle peut également aider les compagnies d'assurance à évaluer et à gérer les risques avec plus de précision.

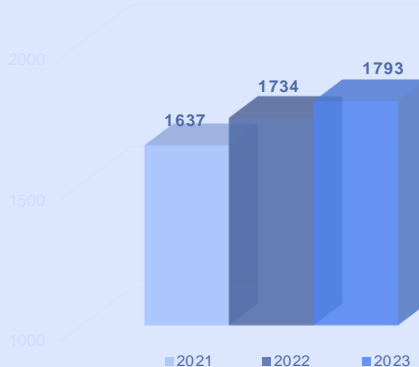
II. AU NIVEAU NATIONAL

1. COMPORTEMENT DU SECTEUR DE L'ASSURANCE

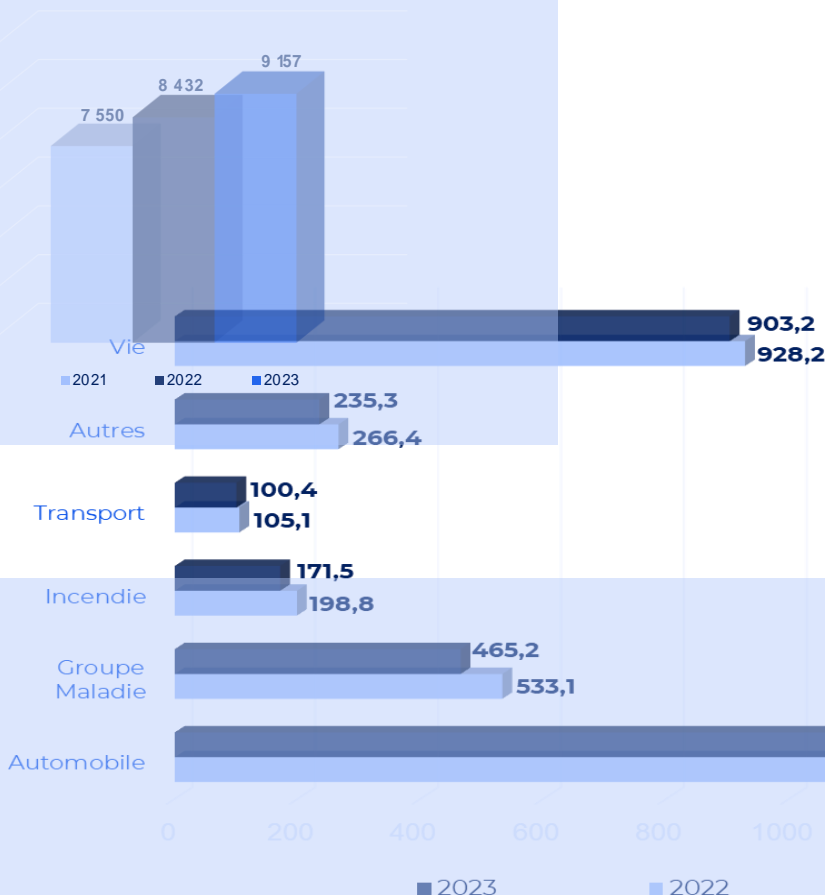
Les Prime



Les Sinistres



Les Placements



a. APERÇU GENERAL SUR L'ACTIVITÉ EN 2023

Le Secteur de l'assurance a clôturé l'exercice 2023 avec un chiffre d'affaires global de 3 389 MDT contre 3 185 MDT une année auparavant marquant ainsi une croissance de 6,4%.

Pour ce qui nombre de contrats d'assurance souscrits, il s'est élevé à 3 387 838 après 3 166 482 en 2022 réalisant une progression de 7%.

Les sinistres déclarés ont connu légère hausse de 2% pour passer de 1 549 551 en 2022 à 1 584 368 une année après.

Le montant des indemnités a augmenté de 3% pour afficher au terme de 2023 un montant de 1793 MDT contre 1734 MDT une année en arrière.

Les placements financiers ont évolué de 9% entre les deux derniers exercices pour passer de 8 432 MDT au terme de l'année 2022 à 9 157 MDT à la clôture de l'exercice 2023.

b. LE CHIFFRE D'AFFAIRES

NON VIE

Accaparant 40% de la totalité du chiffre d'affaires, la branche Automobile a vu sa prime évoluer de 4% pour s'établir en 2023 à 1358 MDT.

Suivie de la branche Groupe Maladie, qui a occupé une part de 16% de la prime nette globale du secteur de l'assurance et qui a évolué de 16% pour atteindre une valeur de 533 MDT en 2023.

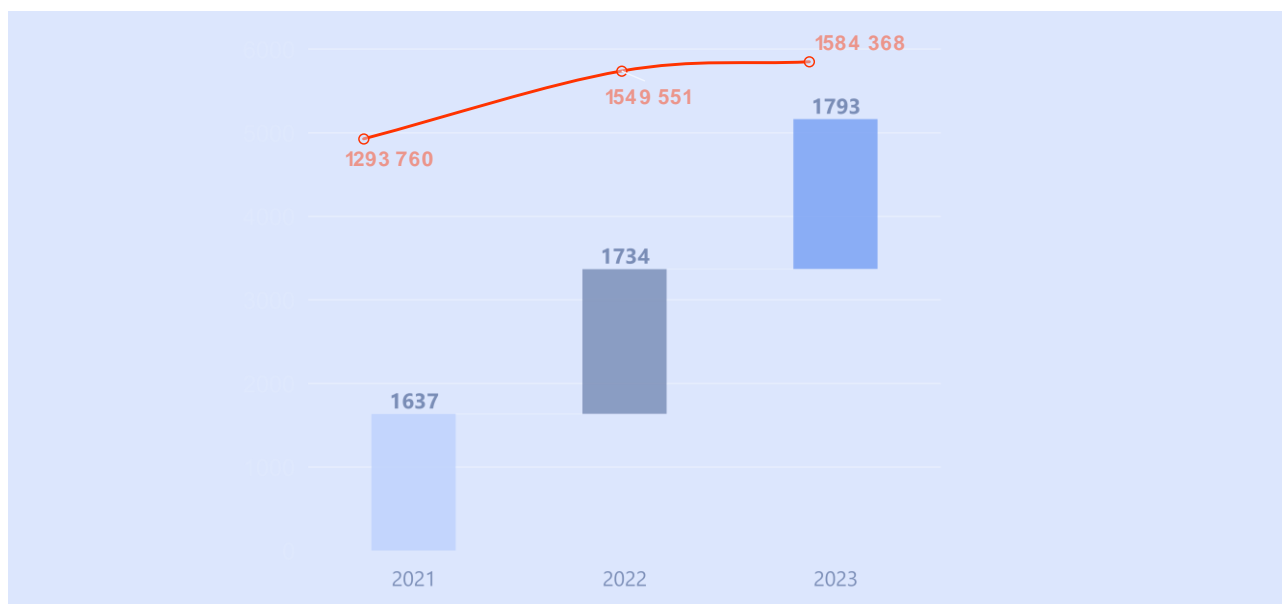
La branche Incendie a totalisé un montant de 199 MDT en croissance de 16% mais occupe comme accoutumé une modeste part de 6% de la globalité du chiffre d'affaires.

Le branche Transport s'est élevée à 105 MDT en hausse de 5% et a occupé une part de 3% de la prime nette du marché de l'assurance.

VIE

Englobant l'assurance Epargne, la Prévoyance et l'assurance Mixte, le chiffre d'affaires de l'assurance Vie a totalisé au terme de l'année 2023 un montant de 928 MDT en hausse évolution de 3%.

c. LA SINISTRALITÉ



Les Indemnités relatives au secteur de l'assurance Tunisien ont totalisé à la clôture de l'exercice 2023 un montant de 1793 MDT en hausse de 3%.

Par type d'assurance, la branche Vie & Capitalisation vie a connu une amélioration de 12% de ses indemnités qui ont baissé de 319,5 MDT en 2022 à 281,8 MDT une année plus tard.

Toutefois, l'assurance non vie a vu ses sinistres réglés croître de 7% pour totaliser un montant de 1510,9 MDT en 2023 contre 1414,6 MDT une année plus tôt.

*Sinistres**Majeurs**2023*

SINISTRE	EVALUATION à 100%
LES CILENTS DE GABES	37 616 232
SERGAZ	10 270 095
STE TECHNO PAPER	8 755 600
STE SOCOOPEC	8 258 712
BANQUE ZITOUNA	6 536 500
MEZGHANI MED & STE DE SEMENCES	4 500 000
SOTUFAB	4 500 000
SOTIPAPIER	3 220 000
TUNISAIR HANDLING 1	1 600 000
TUNISAIR HANDLING 2	1 226 280

d. ÉTATS DES LIEUX DU SECTEUR DE L'ASSURANCE EN TUNISIE

Part de Marché :

La part de la Tunisie dans le marché mondial de l'assurance, qui s'élève à 0,015%, est faible par rapport aux autres pays émergents de la région tels que le Maroc (0,08%), l'Égypte (0,05%), la Turquie (0,19%), les Émirats Arabes Unis (0,20%) et l'Arabie Saoudite (0,21%). Cette part est également encore très faible par rapport aux pays développés, soit (43,6%) aux États Unis, (5,4%) au Royaume Uni, (5%) au Japon et (3,9%) en France.

Taux de Pénétration :

En 2022, le taux de pénétration de l'assurance dans l'activité économique tunisienne s'est établi autour de 2,4%, ce qui est toujours en dessous des niveaux enregistrés dans des pays émergents ainsi que de la moyenne mondiale de 6,8% en 2022.

Densité :

La densité d'assurance en Tunisie poursuit sa croissance d'une année à une autre, en passant de 217,8 dinars Tunisien par habitant en 2020 à 235,8 dinars en 2021 et à 268,8 dinars en 2022 (équivalent à 86,7 USD), enregistrant ainsi une évolution importante d'environ 14%.

Toutefois, ce niveau reste encore très faible comparé à la moyenne mondiale qui est de l'ordre de 2644 dinars en 2022 (équivalent à 853 USD). La part de l'assurance vie s'élève à 28,4%, soit environ 76,3 dinars (équivalent à 24,6 USD), contre une moyenne mondiale d'environ 1097 dinars (équivalent à 354 USD), tandis que l'assurance non vie représente 71,6%, soit l'équivalent de 192,5 dinars (équivalent à 62 USD), contre une moyenne mondiale d'environ 1547 dinars (équivalent à 499 USD).

Acteurs du Marché de l'Assurance en 2022

ACTEUR	NOMBRE
Com pagnie d'Assurance Résidentes	24
Com pagnies d'Assurance Off-Shore	8
Com pagnie de Réassurance	1
Interm édiaires en Assurance	1270
Experts Com m issaires d'Avaries	1 187
Actuaires	30

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS A LA DATE DE CLOTURE DU BILAN

Mesures spécifiques aux institutions financières et aux compagnies d'assurances et de réassurances de la loi de finance 2024

- ✦ Instauration d'une contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat pour les années 2023-2024. Les banques, les établissements financiers et les sociétés d'assurance et de réassurance sont tenus de verser une contribution conjoncturelle au budget de l'Etat au taux de 4% de l'assiette de l'impôt sur les sociétés au titre des bénéfices des exercices 2023 et 2024, avec un minimum de 10.000 DT.
- ✦ Création d'un fonds national pour la réforme de l'éducation. Ce fonds est financé par un certain nombre d'institutions, à savoir les compagnies d'assurance et les banques, par le biais d'un prélèvement de 0,25% sur leurs bénéfices.



PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITÉ AU 31-12-2023

En 2023, Tunis Re signe d'excellents résultats. Les objectifs annuels sont atteints ou dépassés, portés par le développement du chiffre d'affaires. Cette performance maîtrisée, qui s'effectue dans une conjoncture nationale qu'internationale

assez perturbée reflète une forte dynamique financière et opérationnelle, soutenue par l'intensification des relations avec nos clients, un effort que nous menons régulièrement sur toutes les lignes d'activité.

	En MDT					
	2019	2020	2021	2022	2023	EVOL 23/22
PERFORMANCE TECHNIQUE						
CHIFFRE D'AFFAIRES	162,136	158,267	163,185	195,339	222,533	14%
RETROCESSION	76,416	77,290	46,416	58,039	59,647	3%
RETENTION	85,72	80,976	116,769	137,300	162,886	19%
TAUX RETENTION	52,9%	51,2%	71,6%	70,3%	73,2%	4,1%
PRIMES ACQUISES NETTES	87,269	81,726	96,38	126,934	154,202	21%
CHARGE SINISTRE NETTE	54,835	48,519	57,398	68,169	84,573	24%
S/P NET	62,8%	59,4%	59,6%	53,7%	54,8%	2%
PROVISIONS TECHNIQUES	332,299	421,021	415,674	431,023	454,012	5%
RESULTAT TECHNIQUE NET	-1,672	1,253	2,870	12,898	11,272	-13%
RATIO COMBINE NET	99,6%	96,9%	92,5%	91,7%	92,7%	1%
PERFORMANCE FINANCIERE						
CAPITAL SOCIAL	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	-
CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	200,496	212,021	223,916	236,382	246,463	4%
PLACEMENTS	398,376	419,27	452,119	502,880	510,872	2%
TAUX DE COUVERTURE	120%	100%	109%	117%	113%	-4%
PRODUITS	26,928	28,436	26,260	28,963	32,026	11%
TAUX DE RENDEMENT	6,8%	6,8%	5,8%	5,8%	6,3%	9%
ROE	6,2%	6,1%	8,1%	9,2%	8,2%	-11%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	11,655	12,234	16,724	19,858	18,578	-6%

SYNTHÈSE

Au terme de 2023 qui était une année de reprise pour Tunis Re, on a connu les performances suivantes :

- o Une nette amélioration de 14% du chiffre d'affaires global consolidé pour totaliser 222,533 MDT ;
- o Une croissance de 19% de la rétention pour atteindre un montant de 162,886 MDT et un taux de rétention de 73% ;
- o Une maîtrise du ratio de sinistralité S/P pour afficher un taux de 54,8% ;
- o Une performance au niveau du résultat technique net avant frais d'administration qui a grimpé de 21,645 MDT en 2022 à 25,244 MDT en 2023 ;
- o Un ratio combiné convenable de 92,7%, compte tenu du contexte difficile;
- o Une progression des placements financiers pour se consolider à 510,872 MDT au terme de l'exercice 2023 ;
- o Une hausse de 11% des produits financiers pour atteindre 32 MDT.

En tenant compte de ces performances, l'activité générale de Tunis Re englobant l'activité technique et l'activité financière a fait ressortir au terme de l'exercice 2023 :

- o Un résultat global excédentaire avant impôt de 29,559 MDT;
- o Un résultat bénéficiaire après impôt de 18,578 MDT ;
- o Un ROE de 8,2%.

Par ailleurs, Tunis Re a réussi en 2023 à :

- o Reconduire sa certification conforme aux exigences des normes MSI 20000, traduisant ainsi la solidité de ses performances financières
- o Confirmation par l'agence de notation Fitch Ratings de la note de solidité financière de Tunis Re à AA (tun), avec perspectives stables.
- o L'agence de notation AM Best a été contrainte de revoir la notation de Tunis Re courant l'année 2023, et ce, en raison d'une augmentation du risque souverain en Tunisie.

A. Les Performances Techniques

I. Les Acceptations :

A la clôture de l'exercice 2023, l'activité technique de Tunis Re a connu les évolutions suivantes :

Un chiffre d'affaires qui a franchi la barre des 200MDT et qui a largement dépassé les projections y afférentes, totalisant un montant de 222,533 MDT, réalisant ainsi une croissance de 14% par rapport à l'année précédente.

Pareillement pour la prime acquise qui a enregistré une hausse notable pour atteindre une valeur de 214,281 MDT en croissance 18%.

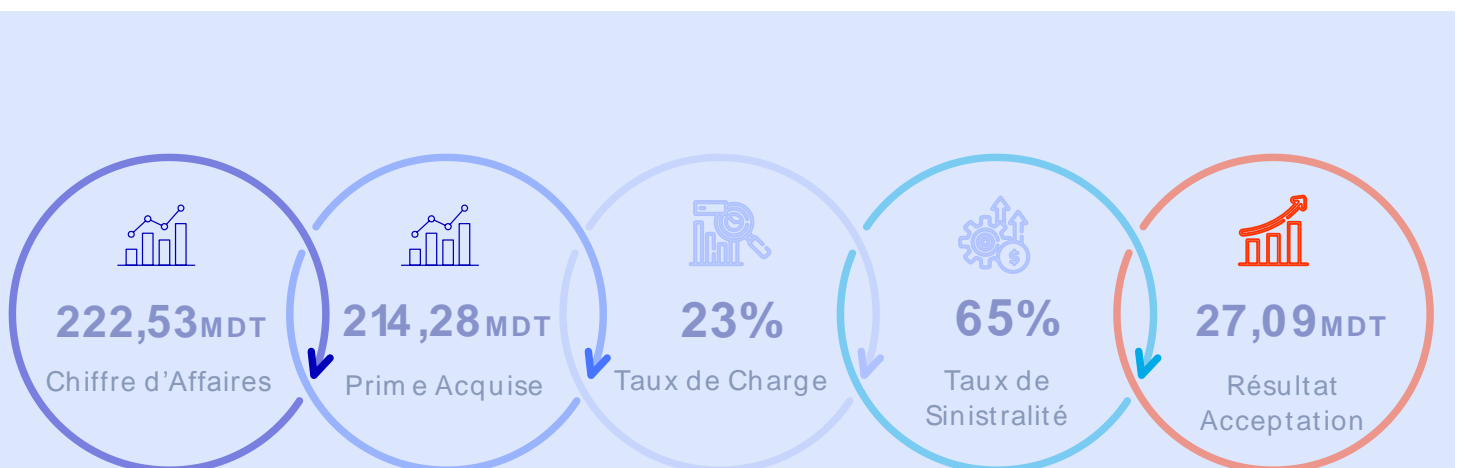
Une commission ou charge d'acquisition d'un montant de 51,427 MDT en évolution de 16% suivant quasiment le même rythme d'évolution du chiffre d'affaires.

Le maintien du taux de charge à 23% en dépit de la hausse de la charge d'acquisition, modéré par la hausse du chiffre d'affaires et de la prime acquise.

Toutefois, une sinistralité en hausse suite à la survenance de quelque sinistre une important sur le marché Tunisien et d'un sinistre CAT NAT sur le marché étranger, ce qui a fait grimper la charge sinistre à 138,412 MDT contre 80,782 MDT une année auparavant.

Par conséquent, une hausse du ratio de sinistralité S/P qui a affiché un taux de 65%, mais cette hausse a été modéré par la notable amélioration constatée au niveau de la prime acquise.

Et pour conclure, un résultat technique acceptation bénéficiaire de 27,090 MDT, certes en baisse par rapport à la même période de l'exercice 2022, mais ce résultat traduit la résilience de la compagnie par rapport à un contexte assez difficile en termes de concurrence et de forte sinistralité,



222,53MDT

Chiffre d'Affaires Consolidé

▲ +14%

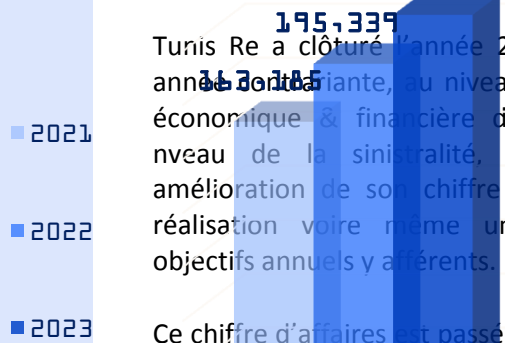
Taux d'évolution



Taux de Réalisation

1. Le Chiffre d'Affaires :

Notre stratégie de Développement Sélectif & Diversifié trouve une nouvelle fois sa Pertinence dans nos Résultats.



Tunis Re a clôturé l'année 2023, qui a été une année contraignante, au niveau de la conjoncture économique & financière du pays ainsi qu'au niveau de la sinistralité, avec une notable amélioration de son chiffre d'affaires et d'une réalisation voire même un dépassement de objectifs annuels y afférents.

Ce chiffre d'affaires est passé de 163,185 MDT EN 2021 à 195,339 MDT une année après pour clôturer l'année 2023 avec un montant de 222,533 MDT.

Chiffre d'Affaires Consolidé

Ce dernier a réalisé une évolution moyenne de 12% sur la période 2021 – 2023 et une croissance appréciable de 14% entre 2022 et 2023. Le budget annuel révisé de l'année 2023 a été nettement dépassé de 9%.

Cette performance a été réalisée malgré les vents contraires qui persistent, non seulement au niveau national (inflation, difficultés économique et sociale...) mais aussi au sein du climat général mondial (inflation, catastrophes naturelles, guerres, forte sinistralité).

a. Le Chiffre d'Affaires Par Type d'Activité :

Le Chiffre d'Affaires Global Consolidé est réparti entre 90% pour l'activité ordinaire et 10% pour l'activité Retakaful.

Les Acceptations Ordinaires ont totalisé au 31 décembre 2023 un montant de 200,994 MDT en progression de 13% par rapport à 2022, contre 177,502 MDT une année plus tôt et 148,196 MDT en 2021.

Globalement ces acceptations ont dépassé les objectifs y afférents de 8% et ont accaparé 90% du chiffre d'affaires global consolidé au 31/12/2023.

Les Acceptations Retakaful continuent à évoluer à un rythme soutenu pour atteindre au 31 décembre 2023 une valeur de 21,539 MDT contre 17,837 MDT une année en arrière et 14,989 MDT en 2021.

Ces dernières ont enregistré entre 2022 et 2023 une croissance de 21% et ont dépassé les projections y afférents de 19%.

200,99_{MDT}

Les Acceptations Ordinaires

+13%

Taux d'évolution



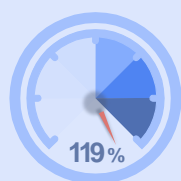
Taux de Réalisation

21,54_{MDT}

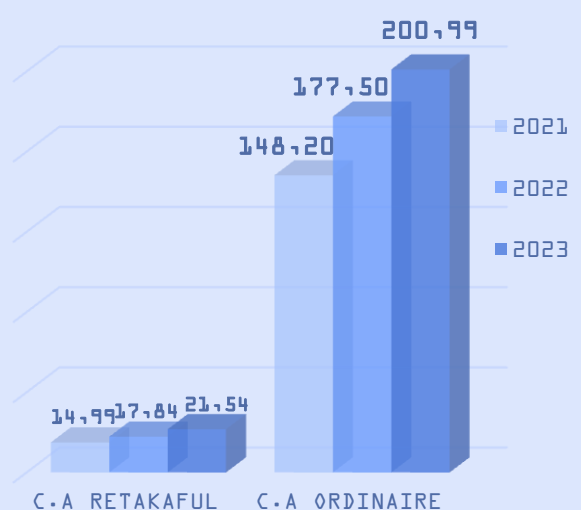
Les Acceptations Retakaful

+21%

Taux d'évolution



Taux de Réalisation



b. Le Chiffre d'Affaires Par Nature d'Activité :

Les Primes Acceptées Consolidées se défalquent entre 77% provenant des acceptations conventionnelles en renforcement de 8 points par rapport à l'année précédente et 23% en Acceptations Facultatives.

Les Acceptations Conventionnelles ont progressé de 26%, pour atteindre 170,541 MDT contre 135,618 MDT au 31/12/2022, Ces dernières ont ainsi pu ainsi dépasser de 13 points les prévisions de l'exercice 2023.

Ces performances sont le résultat des efforts commerciaux, de la solidité de nos relations avec nos différents partenaires et surtout la confiance

allouée aussi bien en la solidité financière de notre compagnie que de la qualité de ses services.

Les Acceptations Facultatives ont toutefois accusé une baisse de 13%, pour totaliser un montant de 51,992 MDT, il est à signalé que l'évolution de ce type de souscription est très impactée aussi bien par la tendance de la conjoncture économique que par les répercussions de la détérioration de notre notation à la suite de la baisse de la note souveraine, Par rapport aux prévisions 2023, ces acceptations ont affiché un taux de réalisation de 97%.

170,54_{MDT}

Les Acceptations Conventionnelles

▲ +26%

Taux d'évolution

51,99_{MDT}

Les Acceptations Facultatives

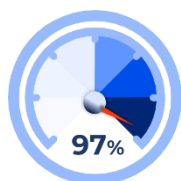
▼ -13%

Taux d'évolution





Taux de
Réalisation



Taux de
Réalisation

c. Le Chiffre d'Affaires Par Marché :

La clôture de l'exercice 2023, les chiffres d'affaires relatifs aux marchés tunisien qu'étranger ont connu des évolutions respectables par rapport à 2022 notamment celui du marché étranger.

Au niveau de la structure, La répartition du chiffre d'affaires par marché montre une dominance du marché Etranger qui a gagné 3 points par rapport à l'année précédente soit une part de 56% contre une part de 44% pour le marché Tunisien.

PAR MARCHÉ	2021	2022			2023				En MDT
		REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 23/22
TUNISIE	76,755	92,635	47%	21%	95,914	97,000	101%	44%	5%
MAGHREB	10,950	12,134	6%	11%	6,871	7,104	103%	3%	-41%
PAYS ARABES	38,969	45,278	23%	16%	45,909	45,528	99%	20%	1%
AFRIQUE	22,976	24,267	12%	6%	24,807	26,713	108%	12%	10%
EUROPE & ASIE	13,536	21,023	11%	55%	30,729	46,189	150%	21%	120%
ETRANGER	86,431	102,703	53%	19%	108,316	125,533	116%	56%	22%
TOTAL	163,185	195,339	100%	20%	204,230	222,533	109%	100%	14%

✦ Le Marché Tunisien :

Le marché tunisien présente le marché de prédilection du portefeuille de Tunis Re, a connu une évolution de 5% entre 2022 et 2023 passant

de 92,635 MDT à 97,000 MDT une année plus tard.

Sur la période triennal 2021-2023, cette évolution s'élève à 13% en moyenne.

En termes de structure, ce marché a occupé une part de 44% en 2023 et a réalisé la totalité de ses prévisions annuelles y afférentes.

Cette modeste hausse observée au niveau de la prime émise du marché national est la conséquence d'un climat économique et politique perturbée et d'une stagnation de la croissance du PIB.

97_{MDT}

C.A Marché
Tunisien

+5%

Taux d'évolution



Taux de
Réalisation



44%

Structure

✦ Le Marché Étranger :

Le Marché Étranger a achevé 2023 avec une bonne performance de 22% pour atteindre une valeur de 125,533 MDT contre 102,703 MDT en 2022. Par rapport aux projections de l'année 2023, elles ont été intégralement réalisées voire même en dépassement de 16 points.

Ces résultats sont le fruit des efforts incessants de nos collaborateurs ainsi que d'une stratégie en développement continu qui vise à cibler les marchés opportuns tout en gardant une certaine vigilance et sélectivité.

Cette croissance a concerné principalement le Marché Asiatique qui comporte notamment la

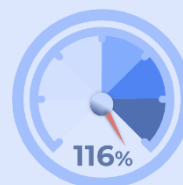
Turquie. Ce marché a connu une amélioration notable de son chiffre d'affaires par rapport à 2022, réalisant ainsi 46,189 MDT contre 21,023 MDT en 2022.

Quant au Marché Africain, il a également connu une amélioration de 10% pour afficher à la clôture du bilan 2023 un montant de 26,713 MDT contre 24,267 MDT en 2022 et atteindre 108% du budget y afférent.

Cependant, le Marché Magrèbin a connu un repli et ce, suite à la résiliation de certaines affaires avec certains partenaires principalement sur le marché Algérien.

125,53_{MD}

C.A Marché
Étranger



Taux de
Réalisation



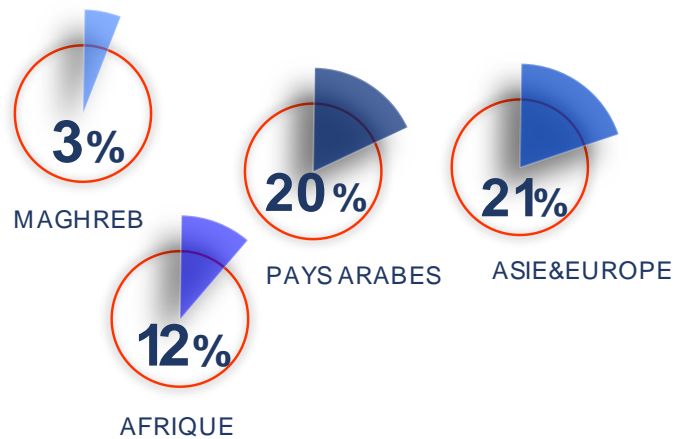
56%

Structure

29

 **+22%**

Taux d'évolution



**Structure*

PAR MARCHÉ	2021	2022			2023				En MDT
		REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL
									23/22
TUNISIE	76,755	92,635	47%	21%	95,914	97,000	101%	44%	5%
MAGHREB	10,950	12,134	6%	11%	6,871	7,104	103%	3%	-41%
PAYS ARABES	38,969	45,278	23%	16%	45,909	45,528	99%	20%	1%
AFRIQUE	22,976	24,267	12%	6%	24,807	26,713	108%	12%	10%
EUROPE & ASIE	13,536	21,023	11%	55%	30,729	46,189	150%	21%	120%
ETRANGER	86,431	102,703	53%	19%	108,316	125,533	116%	56%	22%
TOTAL	163,185	195,339	100%	20%	204,230	222,533	109%	100%	14%

✦ Tunisie :

Sur la période triennal 2021-2023, le marché tunisien a vu sa prime croître progressivement pour passer de 76,755 MDT en 2021 à 92,635 MDT une année après et clôturer l'exercice 2023 avec un montant de 97 MDT et une modeste hausse annuelle de 5%.

En effet, courant 2023, le marché tunisien n'a pas été épargné du durcissement du marché de l'assurance qui a été très visible cette année, ce qui nous a amenés à appliquer des ajustements

✦ Maghreb :

Le Marché Maghrébin a enregistré entre 2022 et 2023 une baisse de 41% contre une croissance de 11% entre 2021 et 2022.

Cette baisse est le résultat de la résiliation de certaines affaires avec certains partenaires principalement sur le marché Algérien et ce, suite à la baisse de notre notation par l'agence AM Best survenu à la suite de la dégradation de la note du Pays.

Ainsi le chiffre d'affaires y afférent est passé de 10,950 MDT en 2021 à 12,135 MDT en 2022 et à 7,104 MDT en 2023.

Toutefois, les objectifs de ce marché ont été intégralement réalisés voir même dépassés de 3%.

Il est à noter qu'au cours du deuxième semestre 2023 et lors des renouvellements de 2024, nous sommes parvenus à participer sur les affaires et les bouquets des traités des compagnies Algériennes avec le renouvellement de la majorité de nos acceptations existantes avec des augmentations de parts.

✦ Pays Arabes :

Détrôné par le marché asiatique, le marché des pays arabes est désormais le deuxième en position en termes de part dans la globalité du chiffre d'affaires, soit une part de 20% contre 23% une année en arrière.

Les acceptations relatives au marché du monde arabe ont connu une légère hausse pour atteindre une valeur de 45,528 MDT à la clôture

✦ Afrique :

Le chiffre d'affaires du marché africain, qui est un marché en plein essor, poursuit son rythme d'évolution en passant de 22,976 MDT en 2021 à

au niveau des tarifs, des garanties et de couvertures du risque dans les différentes branches.

Ajoutée à cela, la conjoncture économique et politique perturbée conjuguée par une stagnation de la croissance du PIB du pays et de l'abaissement de la note souveraine sans oublier les retombées de la guerre Russo-Ukrainienne ont impacté directement l'économie du pays.

du bilan 2023, mais ont atteint la quasi-totalité des précisions y afférentes annuelles.

Cette stagnation est expliquée par une conjoncture délicate au niveau de certains marchés de la zone qui connaissent des instabilités politiques sans arrêt, ainsi qu'au retraitement de certaines compagnies de nos programmes en raison de la notation.

24,267 MDT une année plus tard et clôturer l'exercice 2023 avec un chiffre d'affaires de 26,713 MDT en hausse de 10%.

Pour ce qui est du budget annuel révisé de 2023, il a été atteint en globalité voir même dépassé de

8 points.

✦ Asie & Europe :

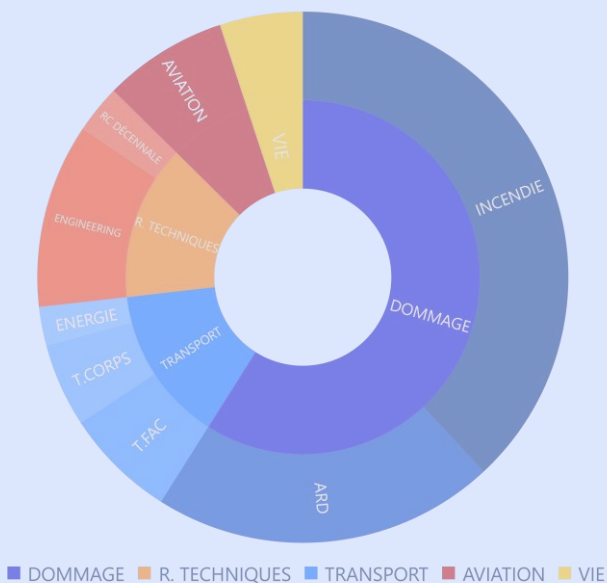
Le Marché Asiatique auquel on présente beaucoup d'intérêt ces dernières années et ce, en raison de son fort potentiel de croissance, a vu son chiffre d'affaires plus que doubler en réalisant une croissance à 3 chiffres pour passer de 13,536 MDT en 2021 à 21,023 MDT douze mois plus tard et clôturer le bilan 2023 avec un montant de 46,189 MDT.

Ainsi, ce marché prédomine désormais le marché étranger avec une part de 21%.

En termes d'objectifs, le marché asiatique a dépassé les projections y afférentes de 50 points pour afficher un taux de réalisation de 150%.

Cette croissance a concerné principalement la Turquie, qui lors du renouvellement 2023 a connu une amélioration notable de son chiffre d'affaires par rapport à 2022.

UNE STRATEGIE EN DEVELOPPEMENT CONTINU QUI VISE A CIBLER LES MARCHES OPPORTUNS TOUT EN GARDANT UNE CERTAINE VIGILANCE ET SELECTIVITE !!




d. Le Chiffre d'Affaires Par Branche :

La défalcation par branche n'a pas connu de variations importantes entre décembre 2022 et décembre 2023 ; les branches Incendie et Accidents & Risques Divers (ARD) occupent comme d'habitude la part de lion avec 59% contre 56% en 2022.

• Non Marine :

Accaparant comme accoutumé la part de lion avec 38%, la branche Incendie poursuit d'une année à l'autre son rythme d'évolution haussier en passant de 63,966 MDT en 2021 à 74,380 une année après et à 84,765 MDT en 2023, en marquant une évolution moyenne de 15% sur la période d'étude et en dépassant son budget de 9 points.

Occupant le deuxième rang en termes de part avec 21% en renforcement de 3 points par rapport à 2022, la branche Accidents & Risques Divers s'est notablement améliorée de 2022 et 2023 pour atteindre une valeur de 46,461 MDT à la

C.A Incendie	 +14%	38%
	clôture de ce bilan, et a dépassé son objectif annuel de 23 points.	

C.A Accidents & Risques	 +35%	21%	Pareillement pour la branche Risques Techniques, qui a vu sa
	prime s'améliorer de 26% et ses prévisions dépassées de 23 points, a atteint un chiffre d'affaires de 31,548 MDT en 2023 contre 24,994 MDT une année auparavant et 23,010 MDT		

C.A Risques Techniques

en 2021.

 +26%	14%
--	-----

C.A Transport	+5%	14%
----------------------	-----	-----

		
 -15%	8%	

-4%	5%
-----	----

Marine :

La branche transport a affiché un taux de croissance de 5% pour s'établir à 31,681 MDT au terme de l'année 2023 et a atteint la quasi-totalité de ses prévisions.

C.A Aviation La branche aviation a toutefois accusé une baisse qui, est liée à une ristourne réalisée au de

C.A Vie 

l'année 2023.

La branche Vie a enregistré une légère baisse de 4% pour atteindre une prime de 11,268 MDT au terme de l'exercice 2023.

2. Charge Sinistre :

Après une année 2022 plus ou moins clémente en terme sinistralité, l'exercice 2023 a été touché par

la survenance d'un sinistre catastrophique, le tremblement de terre de Turquie, ainsi que d'un

bon nombre de sinistres importants, suscitant une montée de la charge sinistre. Toutefois, cette hausse a été a été maitrisée par une bonne performance au niveau de la prime acquise qui a

enregistré une croissance de 18% par rapport à l'exercice 2022.



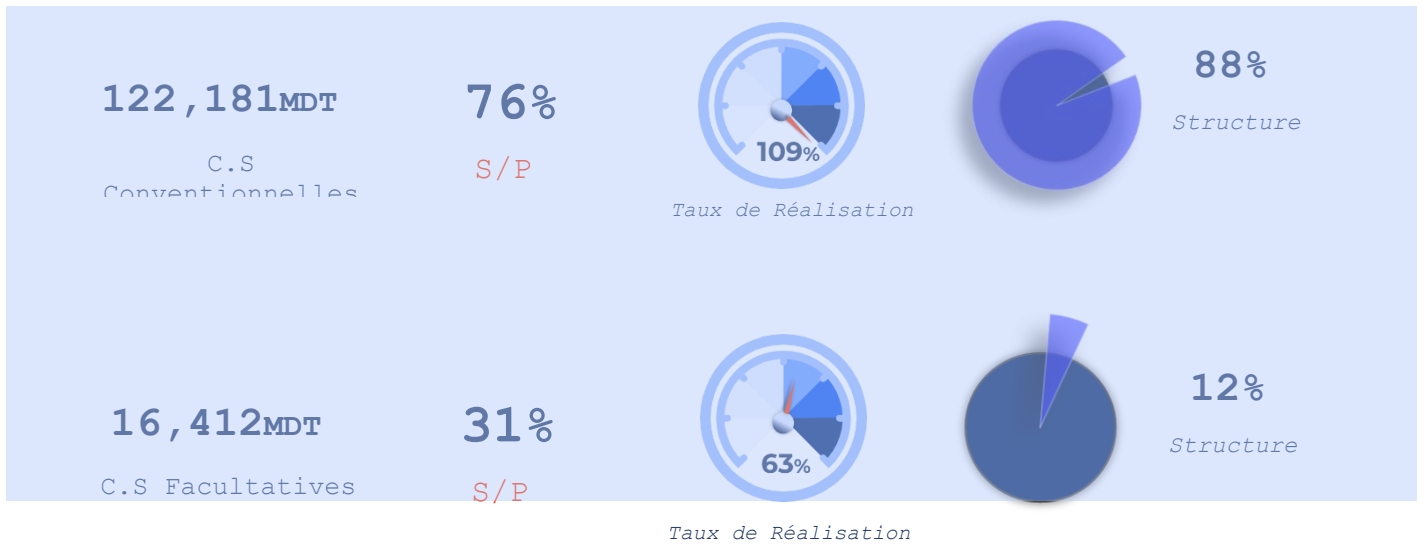
La Charge Sinistre a fortement rebondi en 2023 pour clôturer l'année avec un montant de 138,412 MDT contre 80,782 MDT une année plus tôt et 77,283 MDT en 2021. Cette hausse a touché aussi bien les acceptations ordinaires que Retakaful.

Par conséquent, le ratio de sinistralité S/P brute, en dépit du fait qu'il ait enregistré une hausse, est resté maitrisé à un niveau de 65%, et ce, grâce à une bonne gestion des risques ayant permis la réduction de l'impact de la sinistralité survenue.

a. La Charge Sinistre par Nature :

La charge sinistre comme illustré dans le tableau suivant, montre une aggravation aussi bien pour

les acceptations conventionnelles +69% que les facultatives +89%.



En effet, les acceptations conventionnelles ont été touché principalement par le sinistre de Turkey Earthquake dont notre part a été évalué à ce jour à 36 MDT. Ainsi que la comptabilisation de quelques sinistres importants sur le marché tunisien touchant les branches incendie et automobile.

Le ratio de sinistralité pour les acceptations conventionnelles est passé d'un taux de 55% en 2021 à 57% en 2022 pour clôturer l'année 2023 avec un ratio de 76%.

b. La Charge Sinistre par Marché :

L'aggravation de de la Charge Sinistre ainsi du Ratio de Sinistralité S/P a concerné une grande partie des marchés avec qui on opère. Toutefois, Il est à signaler que les marchés Africain et Maghrébin ont été épargnés par la recrudescence de cette sinistralité tout au contraire ils ont connu des baisses importantes de 24% et de 51% respectivement.

Le marché Tunisien a enregistré à la clôture de l'exercice 2023 une hausse de la charge sinistre de 44% pour atteindre 54,206 MDT contre une

Cette aggravation sera absorbée par notre couverture en rétrocession qui surtout pour le sinistre de Turkey Earthquake ou on ne retiendra que 3 MDT.

Pour les acceptations facultatives, la charge sinistre a été impacté par la survenance que quelques sinistres sur le marché étranger notamment au niveau des marchés saoudien et émirati.

Le ratio de sinistralité reste à un niveau maitrisable soit 31% en 2023 contre 16% et 36% respectivement en 2022 et 2021.

charge de 37,649 MDT au 31.12.2022, cette aggravation est expliquée d'une part par la sévérité de la sinistralité sur ce marché, touchant principalement la branche incendie qui a enregistré une importante hausse (+180%) et la comptabilisation d'une aggravation sur des exercices antérieurs au niveau de la branche automobile, qui a vu sa charge grimper de 30%.

Les sinistres les plus importants, survenus sur le marché tunisien, sont présentés dans le tableau suivant :

SINISTRE	DATE	PART Tunis RE
STE SOCOOPEC	02/01/2023	2 681 457
STE TECHNO PAPER	12/09/2023	2 021 242
LES CEMENTS DE GABES	13/10/2023	1 853 216
TUNISIA HANDLING	20/07/2023	1 600 000
TUNISIA HANDLING	06/01/2023	1 277 761
BANQUE ZITOUNA	3/05/2023	1 074 172
SOTUFAB	12/06/2023	928 323
MEZGHANI MED & STE DE SIMENCES	11/11/2023	866 648
SOTIPAPIER	25/09/2023	519 323
SERGAZ	16/09/2023	507 025

Pareillement, pour **le marché Étranger** qui a été frappé par un grand nombre de sinistre, touchant principalement la branche Incendie, en effet l'exercice 2023 a été marqué par la fréquence des sinistres Cat NAT (tremblement de terre de la Turquie, tremblement de terre au Maroc, tempête et inondation à Derna (Lybie),

Ainsi, la charge sinistre, est passée de 43,133 MDT en 2022 à 84,206 MDT au 31.12.2023, en hausse de 95%, générant un ratio S/P de 70%.

Cette aggravation vient à raison de 69% du marché turque à la suite de la survenance du sinistre Turkey Earthquake dont la part des pertes assurées par Tunis Re est évaluée à 36MDT.

Le marché des pays arabes a aussi été impacté par une sinistralité importante affichant une hausse de la charge sinistre de 30%, notamment au niveau de la branche incendie et engineering.

SINISTRE	PAYS	PART Tunis RE
TURKEY EARTHQUAKE	TURQUIE	36 464 958
NATIONAL PRESERVATION	ARABIE SAOUDITE	4 832 749
ZAMIL CO KSA	ARABIE SAOUDITE	1 070 799
ULTIMATE POWER SOLUTION	E.AU	1 007 239
MAROC CO EARTHQUAKE	MAROC	1 001 105
PARAMOUT EXPORTS	ZIMBABWE	958 258
NEW MONT GHANA GOLD LTD	GHANA	765 049
GEEPAS	E.A.U	755 332
PERGOLA ENERGY IRAQ	IRAK	684 093

Par ailleurs, en neutralisant le sinistre « TURKEY EARTHQUAKE », la charge sinistre relative au marché étranger aurait enregistré une hausse de seulement 10% et le ratio S/P serait ramené à 39,7%

Le graphique ci-joint montre l'évolution sur la période 2021-2023 de ce ratio neutralisé du sinistre « TURKEY EARTHQUAKE » :



3. Provisions Techniques :

Composées de Provisions pour Primes Non Acquises (PNA) et de Provisions pour Sinistres à Payer (SAP), les provisions techniques ont atteint

31 Décembre 2023 une valeur de 454,012 MDT en hausse de 5% par rapport à la même période en 2022.



PNA

Les Provisions pour Primes Non Acquises ont connu une évolution moyenne de 11% sur la période 2021-2023 pour passer de 92,240 MDT en 2021 à 105,399 MDT une année après et clôturer le bilan 2023 avec une valeur de 113,652 MDT en hausse de 8% par rapport à l'année qui précède.

En termes de part, ces dernières occupent 25% du total des provisions techniques.

SAP

Les Provisions pour Sinistres à Payer ont connu une hausse suite à la sinistralité importante qui a démarquée cette année mais cette hausse a été modérée par les opérations de commutations relatives au sinistre « BEIRUT LOSS » qui a été liquidé à 74%. Ainsi ces dernières ont atteint une valeur de 454,012 MDT en 2023 contre 431,023 MDT en 2022 et 415,674 MDT en 2021 ; soit une croissance moyenne de 3%. En termes de part, les SAP prédominent les provisions techniques avec une part de 75%.

II. L'Activité Technique Retakaful :

Le marché de l'assurance Islamique est un marché porteur qui présente une multitude d'avantages, Ce marché connaît une croissance robuste, tirée par l'augmentation de la population musulmane mondiale, la sensibilisation accrue des consommateurs à la finance islamique, l'introduction de politiques gouvernementales de soutien, les progrès technologiques continus et le développement économique des pays islamiques.

Le marché du Takaful est principalement fort au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est, avec des pays comme l'Arabie saoudite, la Malaisie et les

Émirats arabes unis en tête en termes de part de marché.

A cet effet, Tunis Re a commencé depuis quelques années à adopter une politique de diversification de son activité et être le pionnier dans la souscription de la Réassurance Takaful sur le marché Tunisien, En offrant une panoplie de couverture pour l'assurance islamique, Et régis par Charia Band de haute qualité.

Ceci, nous mène à concentrer plus effort pour développer cette niche d'activité, aussi bien à l'échelle national que régional.

	En MDT						
	2021	2022		2023			EVOL 23/22
		REAL	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	
CHIFFRE D'AFFAIRES	14,989	17,837	19%	18,100	21,539	119%	21%
PRIME ACQUISE	15,651	16,900	8%	17,908	19,902	111%	18%
CHARGE D'ACQUISITION	4,104	4,478	9%	5,068	5,410	107%	21%
CHARGE SINISTRE	7,308	8,812	9%	16,549	16,470	100%	87%
RESULTAT TECHNIQUE	4,348	3,782	-13%	-3,552	-1,825	51%	-148%

1. Le Chiffre d'Affaires :

Les acceptations Retakaful ont connu une appréciable hausse de 21% au terme de l'année 2023. Cette prime acceptée est passée ainsi de 14,898 MDT en 2021 à 17,837 MDT en 2022 et a achevé 2023 avec un chiffre d'affaires de 21,539 MDT, dépassant les prévisions de 2023 de 19 points.

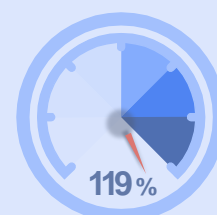
Cette croissance a concerné principalement le Marché Asiatique qui comporte notamment la

Turquie qui a connu une amélioration notable de son chiffre d'affaires par rapport à 2022. Cette zone a réalisé un total chiffre d'affaires de 4,919 MDT contre 1,274 MDT en 2022.

Par ailleurs, cette hausse au niveau des primes s'est accompagnée par une augmentation de la charge d'acquisition passant de 4,478 MDT à 5,068 MDT entre 2022 et 2023, soit une hausse de 21%.

21,54_{MDT}

▲ +21%



Chiffre d'Affaires
Retakaful

Taux d'évolution

Taux de Réalisation

2. La Charge Sinistre :

A la clôture de l'exercice 2023, la charge sinistre de l'activité Retakaful a connu une hausse importante pour totaliser un montant de 16,470 MDT contre 8,812 MDT réalisée en 2022. Ainsi le ratio S/P a augmenté pour se stabiliser à 83% contre 52% en 2022.

Cette aggravation de la sinistralité se traduit par la survenance d'un sinistre majeur en Tunisie, le sinistre Incendie de « Banque Zitouna », (estimé à 6,5MDT) et d'autres sur le marché des Pays Arabes.

3. Le Résultat Acceptation Retakaful :

Le Résultat Technique Acceptation qui a été directement impacté par la survenance de quelque sinistre important en 2023, ainsi-il a dégagé un déficit de 1,825 MDT contre un excédent de 3,732 MDT à en 2022.

Le Résultat Technique Acceptation reste volatile compte tenu de que le portefeuille retakaful reste peu développé surtout sur le marché tunisien.

III. RÉSULTAT TECHNIQUE ACCEPTATION

La stratégie que nous sommes en train d'entreprendre et de développer d'une année à une autre, basée sur la diversification de notre portefeuille en gardant une certaine sélectivité et vigilance, a trouvé une fois de plus sa pertinence dans nos résultats.

sinistralité exceptionnelle qu'on avait connu au cours de cette année. Des sinistres touchant le marché tunisien qu'étranger, tout type et nature d'acceptations confondues.

En dépit d'une sinistralité élevée qui a démarquée l'année 2023 aussi bien au niveau du marché Tunisien qu'étranger, une conjoncture économique délicate caractérisant l'environnement national, des tensions géopolitiques sans cesse au niveau mondial, Tunis Re a clôturé l'exercice 2023 avec un résultat technique acceptation excédentaire de 27,090 MDT.

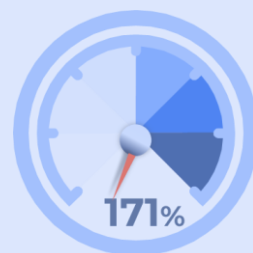
En effet, ce recul constaté au niveau du résultat technique acceptation a été prévu lors de la prévision du budget 2023, le résultat technique acceptation probable a été établi avec vigilance à 15,872 MDT, donc largement inférieur au résultat réalisé à la clôture du bilan qui affiche un taux de réalisation de 171%.

Toutefois, ce résultat est en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent et ce, suite à la

Il est à signaler que notre programme de Rétrocession a supporté une très grande partie de ces sinistres importants et que cette forte baisse présentée au niveau du résultat acceptation sera partiellement absorbée par la rétrocession.

27,09_{MDT}

RÉSULTAT TECHNIQUE



Taux de Réalisation

171%

iv. La Rétrocession Consolidée :

Le marché de la rétrocession ayant connu une amélioration notable courant les trois dernières années à la suite des hausses aussi bien des tarifs que des demandes de couverture, devrait continuer de croître courant les années à venir, surtout dans le contexte actuel marqué par l'augmentation de la fréquence et la gravité des catastrophes.

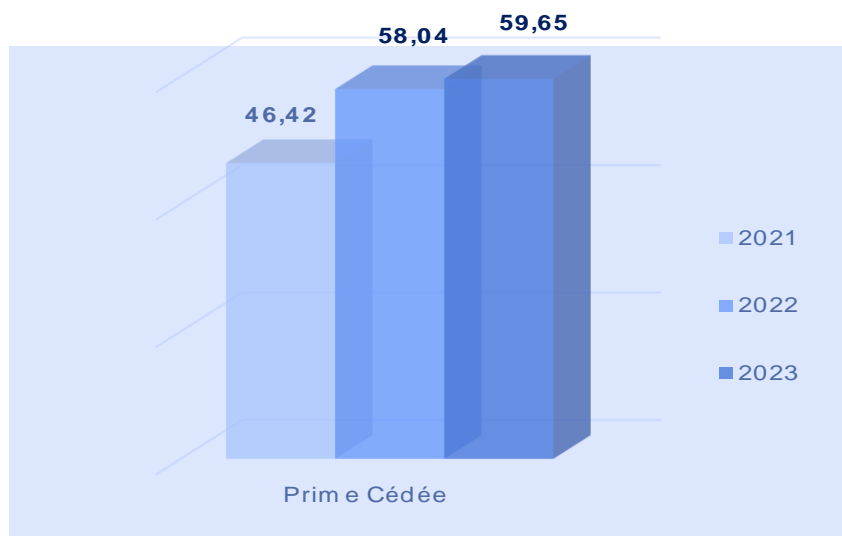
De notre part, le programme de rétrocession a été conçu en adéquation avec le profil des risques souscrit en acceptation, la nature du portefeuille et la spécificité des marchés là où Tunis Re opère.

Le panel des rétrocessionnaires, est composé d'une majorité de sécurité de 1er ordre, bien noté, disposant de solides réserves de capitaux, offrant ainsi une protection financière confortable contre les pertes importantes.

L'ajustement de notre programme de rétrocession, nous a permis une nette amélioration de notre niveau de rétention de la prime et par conséquent l'amélioration de la marge nette de souscription.

1. La Prime Rétrocédée :

L'évolution de la prime cédée courant ces dernières années a été sensible aussi bien aux différents ajustements opérés au niveau du programme de rétrocession que par le comportement de la sinistralité au niveau de l'acceptation.



Le Comportement de La Rétrocession au 31-12-2023 :

A la clôture de l'exercice 2023, l'activité de la rétrocession a connu les performances suivantes :

- La prime rétrocédée a affiché un montant de 59,647 MDT contre 58,039 MDT au 31.12.2022, enregistrant ainsi une légère hausse de 3% ; Ainsi le taux de rétrocession a été réduit à 27% contre 28% en 2022 et 30% pour l'exercice 2021 ;
- La Charge sinistre Rétrocédée s'est aggravée pour atteindre 53.839 MDT contre 12,614 MDT en 2022, supportant ainsi une part importante de la charge sinistre acceptation soit 39% ;
- Et finalement, le résultat technique de rétrocession a dégagé un excédent de 1,846 MDT en régression de 95% par rapport au 37,956 MDT de l'année qui précède.

En effet, au terme de l'exercice 2023 la prime cédée a enregistré une légère hausse de 3%, traduite par la croissance des primes au niveau des branches non marines qui ont évolué de 15% par rapport à l'année 2022.

L'analyse de la prime rétrocédée et du taux de rétrocession par branche fait ressortir :

PAR BRANCHE	En MDT					
	2021		2022		2023	
	REAL	% RETRO	REAL	% RETRO	REALISÉ	% RETRO
NON MARINE	30,933	26%	31,384	23%	36,107	22%
INCENDIE	17,996	28%	20,344	27%	23,668	28%
A.R.D	1,631	5%	1,859	5%	2,046	4%
R. TECHNIQUES	11,306	49%	9,181	37%	10,394	33%
MARINE	15,193	44%	26,451	53%	23,349	48%
TRANSPORT	7,607	30%	7,259	24%	7,758	24%
AVIATION	7,586	84%	19,192	97%	15,592	93%
VIE	0,290	2%	0,204	2%	0,190	2%
TOTAL	46,416	28%	58,039	30%	59,647	27%

La prime cédée est répartie entre une part de 61% pour le programme Non Marine qui couvre les branches Incendie, risques techniques et A.R.D et 39% pour le programme marine.

Au terme de l'année 2023, le chiffre d'affaires rétrocédé de la branche non marine a connu une hausse notable visible au niveau de la branche incendie qui a enregistré une hausse de 16% expliquée par le développement de cette branche au niveau des acceptations ainsi qu'a constatation d'une prime de reconstitution pour le sinistre (Turkey Earthquark). Le taux de rétrocession est de 28% pour cette catégorie.

2. La Charge sinistre Rétrocession :

Sur la période 2021-2023, la charge sinistre rétrocédée connaît plusieurs fluctuations impactées par le comportement de la sinistralité du portefeuille acceptation.

En 2023, cette charge s'est aggravée pour atteindre 53,839MDT, notamment à la suite de

Les branches marines qui sont fortement rétrocédé, ont enregistré une baisse de 12% expliqué par la baisse des primes au niveau de la branche aviation (-19%), qui par ailleurs a marqué une régression de 15% au niveau des acceptations.

Le programme Vie couvre le décès suite à toutes causes, la branche vie est presque intégralement retenue, c'est ce qui justifie le taux de rétrocession faible autour de 2% en moyenne.

la survenance du sinistre tremblement de terre de la Turquie où la rétrocession a participé à hauteur de 92% soit 33 MDT.

Le S/P a ainsi évolué de 23% en 2022 à 90% au 31.12.2023.

V. L'activité Nette de Rétrocession

1. Principaux Indicateurs Nets de Rétrocession

Au terme de l'année 2023 :

- La Prime Retenue s'est améliorée de 19% pour afficher un montant de 162,886 MDT contre 137,300 MDT une année plus tôt ;
- Le taux de rétention est toutefois passé à 73% après 70% en 2022 ;
- La charge d'acquisition nette a évolué en cohérence avec le développement de la souscription pour atteindre 47,033MDT par rapport aux 39,481 MDT de 2022 ; cette hausse résulte du changement du programme rétrocession non marine en non proportionnelle.
- La charge sinistre nette quant à elle, a enregistré une hausse de 24% pour passer de 68,163 MDT en 2022 à 84,573 MDT douze mois plus tard.

L'activité technique après rétrocession a évolué entre 2021 et 2023 comme suit :

	En MDT			
	2021	2022	2023	EVOL 23/22
PRIME RETENUE	116,769	137,300	162,886	19%
PRIME ACQUISE	96,380	126,934	154,202	21%
CHARGE D'ACQUISITION	27,701	39,481	47,033	19%
CHARGE SINISTRE	57,398	68,169	84,573	24%
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT F.A	13,823	21,645	25,244	17%

2. Le Résultat Technique Net de Rétrocession

Compte tenu du contexte difficile et des différents aléas survenus, l'activité technique après rétrocession a fait ressortir un résultat technique bénéficiaire **25,244 MDT** en nette **amélioration de 17%** par rapport aux 21,645 MDT enregistrés une année plus tôt.

Après affectation des frais d'administration et du résultat analytique, cette activité technique

nette de rétrocession a dégagé à la clôture du bilan 2022 un excédent de **11,272 MDT**.

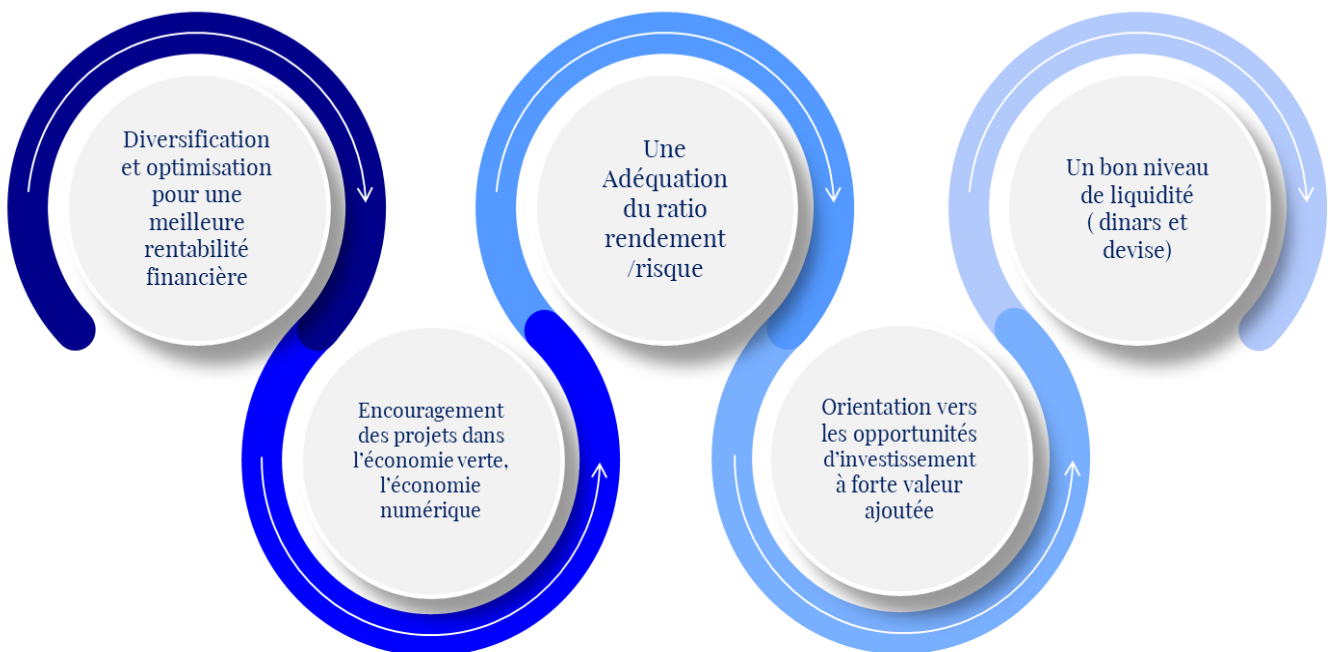
A. LES PERFORMANCES FINANCIÈRES

JANVIER 2024

La stratégie de placement a été élaboré en tenant compte de la structure du portefeuille de placement de Tunis Re et des diverses opportunités de placement offert sur le marché

domestique, dans le but d'une meilleure gestion du risque financier basée sur une diversification prudente et une gestion active du portefeuille.

POLITIQUE DE PLACEMENT



I. Les Placements :

Dans le but d'une meilleure gestion de la liquidité de la société, les placements sont classés en catégories conciliant aussi bien, un bon niveau de liquidité qu'un faible niveau de risque, tout en garantissant un rendement minimum satisfaisant.

Les placements de Tunis Re toute catégorie confondue, ont totalisé à la clôture de l'exercice 2023 un montant de 510,872 MDT, en hausse de 2% par rapport à 2022, détaillée au niveau du tableau suivant :

PLACEMENTS	2022		2023				En MDT
	MNT	ST	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL
							23/22
PLACEMENTS IMMOBILIERS	12,627	3%	12,875	12,875	100%	3%	2%
ACTIONS ET TITRES A REVENU VARIABLE	55,354	11%	53,530	56,604	106%	11%	2%
OBLIGATIONS & TITRES A REVENU FIXE	303,945	60%	295,915	296,674	100%	58%	-2%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	111,415	22%	117,251	123,906	106%	24%	11%
AUTRES	1,270	0%	1,250	1,192	95%	0%	-6%
PLACEMENTS ORDINAIRES	484,611	96%	480,821	491,252	102%	96%	1%
PLACEMENTS RETAKAFUL	18,276	4%	19,233	19,620	102%	4%	7%
TOTAL	502,886	100%	500,054	510,872	102%	100%	2%

- **Les placements immobiliers :**

En raison de sa nature tangible et de sa capacité à générer des revenus, l'immobilier permet en outre de diversifier le portefeuille des placements et de générer des revenus stables ainsi que des gains en capital à long terme.

Courant l'exercice 2023, il n'a y a pas eu de nouvelle acquisition, cette rubrique a clôturé à un total de 12,875MDT.

Tunis Re, reste toujours en quête des meilleures opportunités d'investissements, qui permettent à la fois d'accroître la rentabilité de ses actifs et de réduire le risque financier.

- **Les placements à revenus variables :**

Les placements en titres de capital ont évolué de 2,3% passant à 56,604 MD et représentent 11% des placements. Le portefeuille est assez

homogène avec une concentration de 75% sur les 10 premiers titres.

En 2023, nous avons souscrit à un fonds commun de placement à risque, FCPR INNOV dédié au financement des startup, à hauteur de deux millions de dinars.

- **Les placements à revenus fixe :**

Constitués des titres émis par l'Etat, des comptes à court et à long termes et des placements en devises ont accaparé 58% de la totalité des placements en 2023. Ces derniers ont enregistré une baisse de 2% par rapport à l'exercice 2022. Expliqué par la baisse enregistrée au niveau des placements monétaires en dinar qui ont régressé de 16,4% en 2023, suite aux décaissements au profit de l'emprunt national.

Concernant les placements en devises, cette catégorie a été affecté par les décaissements aux profits des divers sinistres et commutations réalisées (Beirut Loss et Turkey Earthquake).

- **Les dépôts auprès des cédantes :**

Ils ont occupé une part de 24% du total placement et ont atteint au 31.12.2023 un

II. Les Produits de Placements :

Avec un portefeuille varié et diversifié, misant sur des actifs à forte rentabilité et à un niveau de risque raisonnable, Tunis Re a pu réaliser au terme de l'exercice 2023 des produits de 32 MDT, soit en progression de 10,6%, en dépassement du budget fixé de 3 points.

montant de 123,906 MDT en hausse de 11% par rapport à 2022.

- **Les Placements de l'activité Retakaful :**

Ils ont enregistré une hausse de 7%, pour atteindre une valeur de 19,620 MDT en 2023.

En effet, les améliorations ont touché toutes les catégories sauf pour les titres de capital expliqué par la reprise sur provisions exceptionnelle enregistrée en 2022.

PRODUITS	En MDT						
	2022		2023				EVOL 23/22
	MNT	ST	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	
PLACEMENTS IMMOBILIERS	1,222	4%	1,279	1,280	100%	4%	4,7%
ACTIONS ET TITRES A REVENU VARIABLE	2,543	9%	2,412	2,672	111%	8%	5,1%
OBLIGATIONS & TITRES A REVENU FIXE	20,301	70%	23,653	23,938	101%	75%	17,9%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	2,188	8%	2,531	2,496	99%	8%	14,1%
AUTRES	1,946	7%	0,451	0,801	178%	3%	-58,8%
PLACEMENTS ORDINAIRES	28,201	97%	30,326	31,187	103%	97%	10,6%
PLACEMENTS RETAKAFUL	0,762	3%	0,882	0,839	95%	3%	10,1%
TOTAL	28,963	100%	31,208	32,026	103%	100%	10,6%

- **Les placements immobiliers :**

Ils ont dégagé à la clôture du bilan 2023 un revenu de 1,280 MDT en hausse de 4,7% par rapport à l'année précédente. Ce revenu réunit les loyers collectés sur les placements immobiliers hors exploitation et le loyer théorique du nouveau siège social.

- **Les placements à revenus variables :**

Les revenus relatifs à cette catégorie sont tributaires du comportement du marché

- **Les dépôts auprès des cédantes :**

financier et des nouvelles entrées en cotation, restant un marché peu dynamique, les produits ont enregistré au terme de 2023, une progression de 5% pour atteindre 2,672 MDT.

- **Les placements à revenus fixes :**

La catégorie des titres à revenu fixe a enregistré une augmentation de 17,9% des revenus pour l'activité ordinaire et de 25% pour l'activité Retakaful, en raison de l'accroissement des investissements engagés et des taux de rémunération.

Ils ont dégagé un produit de 2,496 MDT en hausse de 14,1% par rapport à 2022.

- **Les revenus des placements de l'activité Retakaful :**

Ils ont affiché un montant de 839 mDT au terme de l'exercice 2023, en progression de 10,1%.

B. LA GESTION GENERALE :

I. Les Frais Généraux :

Au titre de l'exercice 2023, les frais ont enregistré une hausse de 17% pour atteindre 18,960 MDT contre 16,194 MDT en 2022. Cette évolution provient essentiellement des charges salariales qui accapare la part de lion dans la structure des frais de fonctionnement soit 62%, ces charges ont augmenté de 31% à la suite d'une part de l'augmentation salariale et à l'intégration et la formation des nouveaux recrues d'autre part.

En effet, courant ces dernières années, Tunis Re a adopté une politique de recrutement ciblé à

travers le recrutement de nouveaux talents avec des profils bien déterminé dans le but de répondre aussi bien aux nouvelles exigences règlementaires en terme nouvelles normes comptables et de solvabilité, que pour poursuivre ses ambitions de développement et de croissance ;

Par rapport au budget de l'année 2023, ces frais ont réalisé un taux de 101%. Rapporté au chiffre d'affaires, ces frais représentent un taux de 8,4%.

II. Le Résultat de l'Exercice :

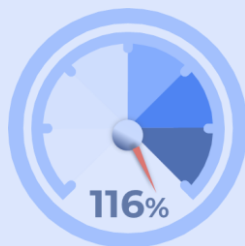
En dépit d'une concurrence accrue sur les marchés régionaux qui s'intensifie de plus en plus et des événements imprévus qui ne cessent d'impacter l'environnement général, Tunis Re continue de faire preuve d'une grande résilience afin de créer de la valeur malgré ces circonstances.

C'est ainsi que Tunis Re a clôturé l'année 2023 avec un Excédent avant impôt de 29,559 MDT contre 30,195 MDT en 2022.

Le résultat après impôt s'est établi à un excédent de 18,578 MDT contre 19,858 MDT.

L'exercice 2023 est affecté par rapport à 2022 par l'effet de la parité à laquelle s'ajoute une importante pression fiscale, traduite par la majoration de 4% au profit de la contribution conjoncturelles, Imposée par la loi de finance de 2024, ce qui ramène, le taux d'imposition à 43% en 2023 contre 39% en 2022.

Par rapport aux prévisions de l'exercice 2023, le résultat a enregistré une performance notable avec un dépassement de 16 points.



18,58_{MDT}

Taux de Réalisation

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

LES ACTIONS COMMERCIALES.

Les actions Commerciales pour l'année 2023 :

Afin de réaliser les objectifs retenus au niveau de notre plan de développement, Tunis Re cherche à diversifier de plus en plus son portefeuille d'acceptations en se développant principalement sur les marchés qui présentent des structures similaires au marché tunisien, tels que les marchés africains, maghrébins et arabes. La réalisation de ces objectifs doit s'établir en conformité avec notre politique de souscription sélective et rigoureuse qui permet de générer des excédents techniques de nos souscriptions permettant de rémunérer le capital social.

Les actions commerciales menées au cours de l'année 2023, s'inscrivent dans un cadre de développement global permettant :

- Le maintien du portefeuille existant tout en essayant d'augmenter nos parts sur les affaires équilibrées ou bénéficiaires.
- La réalisation de nouvelles affaires bénéficiaires.
- Le désengagement des affaires présentant un déficit chronique.
- Le développement des relations directes avec nos cédantes chaque fois que l'opportunité sera présente.

Ce programme commercial a pour objectifs :

- La confirmation de la présence de Tunis Re sur les marchés arabes, maghrébins et africains et notamment les marchés africains et des pays du Golfe qui continuent d'offrir des perspectives de croissance importantes.
- La prospection de ces marchés et le développement de nos souscriptions, et par conséquent l'augmentation de notre chiffre d'affaires.
- L'échange des expériences à travers le contact avec les responsables et les compétences existantes.
- La collecte des informations importantes sur ces marchés et éventuellement sur d'autres marchés.
- La présentation de notre politique de souscription lors du renouvellement des traités et de facultatives avec ses marchés.
- Le suivi du développement de la situation des affaires en portefeuille.

Les visites de marchés et la participation aux manifestations régionales et internationales nous rapprochent de nos partenaires traditionnels et nous permettent d'entrer en contact avec de nouvelles compagnies surtout celles se trouvant

dans des marchés auxquels nous ne rendons pas visite.

A cet effet, plusieurs visites commerciales ont été effectuées courant l'année 2023 avec la participation à quelques manifestations régionales.

VISITES COMMERCIALES

Les visites de marché ont concerné principalement les marchés qui présentent des perspectives de développement importants notamment :

- Arabie Saoudite : Période du 7 au 10 Mai 2023
- Egypte : Période du 12 au 15 Juin 2023
- Libye : Période du 20 au 22 Juin 2023
- Turquie : Période du 11 au 15 Septembre 2023
- Jordanie : Période du 24 au 27 Septembre 2023
- Emirats Arabes Unis : Période du 16 au 19 Octobre 2023
- Qatar : Période du 29 au 31 Octobre 2023
- Algérie/Mauritanie : Période du 26 au 30 Novembre 2023

SEMINAIRES, FORMATIONS ET INFORMATIONS

En plus des visites des cédantes, nous avons renforcé les actions commerciales par l'organisation de séminaires et de workshops sur des sujets d'actualité qui intéressent nos partenaires.

Le programme pour l'année 2023, a compris les actions suivantes :

1. Séminaires

Le programme pour l'année 2023, a compris les séminaires suivants :

- 1ère action : La Responsabilité Sociétale des Entreprises RSE
- 2ème action : Garantie Risques de Guerre en Assurance Transport

2. Informations & Formation

Par ailleurs, Tunis Re continue :

- Les publications trimestrielles de son bulletin « News Letter ».

- Le Focus annuel sur l'Assurance en Afrique du Nord.
- La Formation de Stagiaires de différentes Universités ENIT, INSAT, IFID ...

C. ACTIONNARIAT DE Tunis Re :

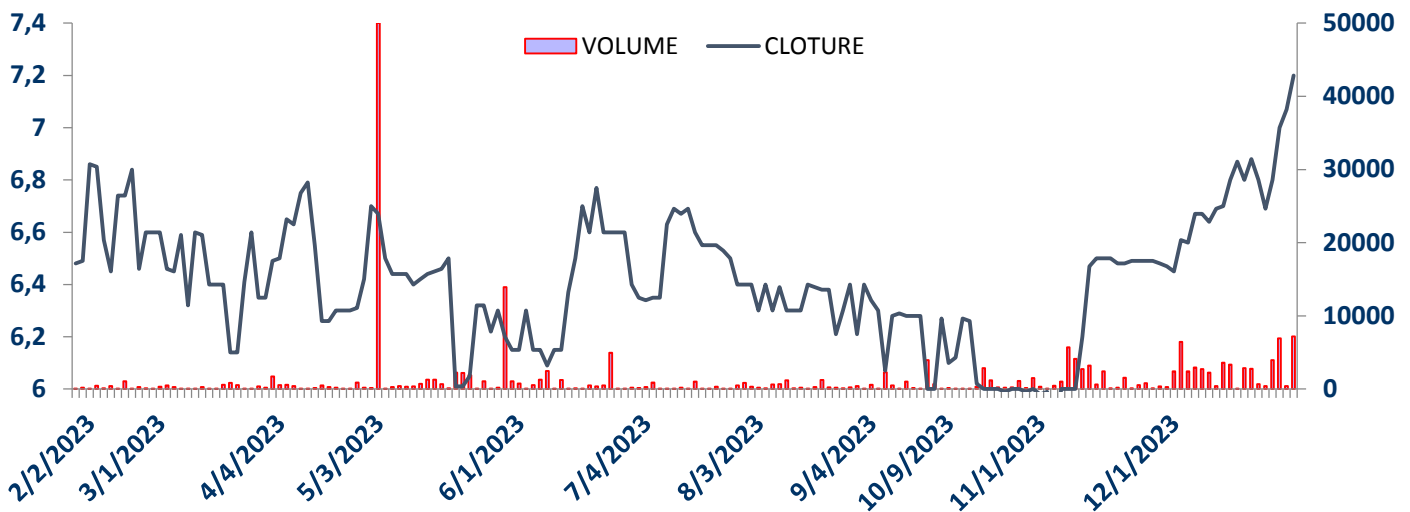
La composition de l'actionnariat de Tunis Re est caractérisée par une part prépondérante pour les sociétés d'assurances et de réassurance (54,6%), où la COMAR détient 16,4% suivi par la STAR avec une part de 15,6%.

Le secteur bancaire est fortement représenté dans la structure du capital de Tunis Re (25,8%) et principalement la Banque Nationale Agricole « BNA » avec une part de 19,7%.

Le caractère stratégique de l'activité de réassurance pousse l'Etat tunisien à maintenir sa part de 5,3%.

Actionnaires	Nombre	Part
ETAT TUNISIEN	1 067 714	5,3%
Banque National Agricole (B.N.A)	3 930 322	19,7%
ASSURANCES COMAR	3 277 833	16,4%
ASSURANCES STAR	3 123 231	15,6%
AUTRES SOCIETES D'ASSURANCE & DE REASSURANCE	4 511 745	22,6%
AUTRES INSTITUTIONS BANCAIRES	1 215 893	6,1%
SOCIETES D'INVESTISSEMENT	1 052 075	5,3%
PERSONNES MORALES	868 061	4,3%
PERSONNES PHYSIQUES	908 347	4,5%
AUTRES	44 779	0,2%
TOTAL	20 000 000	100%

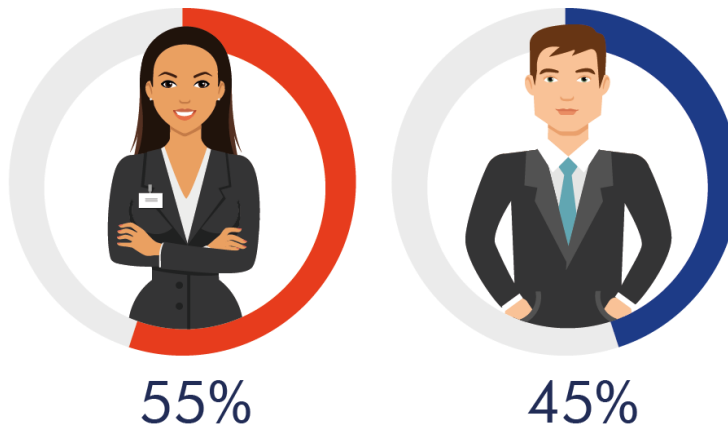
• Evolution de l'Action de Tunis Re en 2023 :



BILAN SOCIAL

Tunis Re, doté d'une expérience de 43 ans, âge de la maturité, l'ancienneté moyenne des employés est de 12 ans.

L'effectif au 31.12.2023 est de 89 employés réparti comme suit :



Orienté vers l'avenir, la stratégie du Tunis Re en termes d'organisation de travail, favorise le renforcement des relations à multiples facettes entre les cadres, dans le but de conclure avec succès leurs projets et ce en attirant les nouvelles

compétences et le savoir-faire disponible dans la société.

En effet, Tunis Re a mis en œuvre une stratégie ressources humaine basée sur la création d'une dynamique interne responsable, lui permettant

de relever les défis futurs face à l'évolution rapide de l'environnement de la réassurance, et ce dans une optique de développer l'expertise métier et améliorer la performance de la société.

Concernant la stratégie de recrutement, Tunis Re, choisi ces candidats selon des profils bien ciblés, favorisant les spécialités d'actuariat, d'ingénierie statistique et industrielles, à travers le système de parrainage (Paris Dauphine et de l'IFID).

Plusieurs actions de formation ont été réalisées courant l'année 2023, ayant concerné la quasi-totalité des employés, touchant aussi bien les aspects, techniques de l'assurance et de la réassurance que financiers et gestion des ressources humaines.

Les perspectives de développement pour la période 2024-2026 :

L'évolution de l'activité de Tunis Re tout au long de la période 2024-2026 traduit les orientations choisies dans le cadre du plan stratégique de

développement commercial pour les différentes zones ciblées.

STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Tunisie

- Accroissement de nos capacités de souscription ;
- Renforcement de notre intervention avec davantage de collaboration sur le marché local ;
- Encourager de la création des Pools notamment en CAT-NAT et en violence politique ;
- Renforcer notre rôle de régulateur du pool RC Décennal ;



Etranger

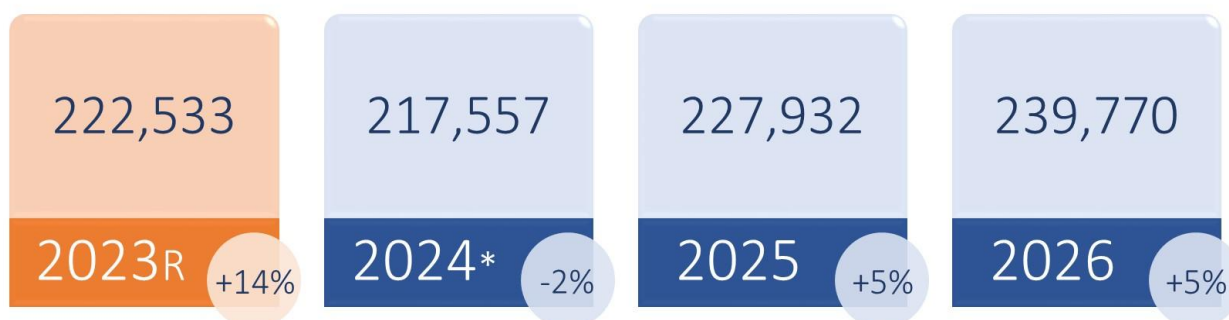
- Renforcement de notre coopération avec les cédantes existantes;
- Prospection de nouvelles opportunités de développement sur les différents marchés qui permet d'acquérir de nouvelles opportunités.
- Renforcement de notre position sur certains marchés profitables;
- Maintien de la vigilance sur certains marchés exposés dont notamment les marchés affectés par des troubles sociopolitiques ou des crises financières;

La réalisation des objectifs se fera, bien évidemment, dans le cadre d'une politique de souscription sélective et efficiente, basée sur une gestion maîtrisée et une bonne analyse des risques.

Ces objectifs prennent en considération les changements au niveau d'un environnement économique et financier inflationniste où Tunis Re continuera à évoluer en harmonie avec sa capacité financière en tenant compte de ses objectifs tout en observant de près l'évolution des marchés pour apporter les ajustements jugés nécessaires.

CHIFFRE D'AFFAIRES :

Les projections concernant le chiffre d'affaires ont été élaboré selon une approche prudente et réfléchi où elles se sont basées essentiellement sur l'évolution moyenne des primes émises par marché et par branche sur les cinq dernières années ainsi que sur les réalisations au 3ème trimestre de l'année 2023 et sur les tendances de renouvellement sur marché domestique et régional. Il est à signaler, que compte tenu des bonnes performances réalisées par le chiffre d'affaires de l'exercice 2023, qu'on vient de clôturer (au mois de mars 2024), les prévisions pour 2024 ont affiché des baisses pour certaine ligne d'activité, c'est pour cette raison que ces prévisions seront révisées courant le deuxième semestre.



Tunis Re a clôturé l'année 2023, avec de bonnes performances, dans un contexte marqué par un taux d'inflation qui reste à un niveau élevé, la multiplication des catastrophes naturelles, des guerres et la forte sinistralité enregistrée courant cet exercice, les indicateurs techniques ont encore une fois prouvé la résilience de Tunis Re, face à ce contexte difficile.

Le CHIFFRE D'AFFAIRES est passé de 195,339 MDT en 2022 à 222,533 MDT en 2023 réalisant une croissance appréciable de 14%, contre un chiffre d'affaires probable estimé au terme du 3ème trimestre 2023 à 204,230 MDT, réalisant ainsi un dépassement de 9 points.

Le chiffre d'affaires prévu pour l'année 2024 est estimé à 217,557 MDT, soit une hausse de 7% par rapport au chiffre d'affaires probable de 2023. Cependant compte tenu des bonnes

performances réalisées à la clôture de l'exercice 2023, ce chiffre, qui sera révisé courant le deuxième semestre de l'année 2024, a affiché une légère baisse de 2%.

En effet, durant le renouvellement 2024, on a atteint un taux de réalisation global de 78% et on l'avait même dépassé dans certains marchés. Donc il est fortement probable que le chiffre d'affaires 2024 réaliserait une forte croissance par rapport à 2023 et encore plus, il dépasserait largement le budget y afférent.

Sur le reste du plan, ce chiffre d'affaires prévoit une consolidation de nos affaires ainsi qu'une amélioration des conditions de souscription pour réaliser une croissance moyenne de 5% et clôturer l'année 2026 avec un total chiffre d'affaires de 239,770 MDT.

a. PAR TYPE :

	En MDT											
	2023			2024			2025			2026		
	Probable	Réalisé	Écart	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol
CONVENTIONNEL	150,379	170,541	13%	155,610	72%	-9%	163,545	72%	5%	172,773	72%	6%
FACULTATIF	53,851	51,992	-3%	61,946	28%	19%	64,386	28%	4%	66,997	28%	4%
TOTAL	204,230	222,533	9%	217,557	100%	-2%	227,932	100%	5%	239,770	100%	5%

Tableau 1 : Chiffre d'affaires par Type

Les **ACCEPTATIONS CONVENTIONNELLES** ont réalisé une croissance notable de 26% au terme de l'exercice 2023, avec un chiffre d'affaires de 170,541 MDT contre 135,618 MDT une année auparavant.

Ces dernières ont aussi dégagé un écart positif de 13% par rapport aux prévisions 2023.

Cet écart positif enregistré entre les réalisations ainsi que les prévisions de 2023 se répercuterait sur les projections de 2024-2026 et dépasseraient largement les estimations y afférentes, avec une croissance moyenne de 5% pour atteindre une totale prime de 172,773 MDT au terme de la période.

Les acceptations conventionnelles occuperaient une part de 72% du chiffre d'affaires global, cette part resterait constante sur le reste du plan ce qui traduit une politique de souscription visant aussi bien l'équilibre que la rentabilité du portefeuille.

Les **ACCEPTATIONS FACULTATIVES** ont été fortement impacté au cours de l'année 2023, par la tendance de la conjoncture économique au niveau nationale qu'internationale, Ainsi que par la détérioration de la notation de Tunis Re, ayant engendré le non renouvellement de plusieurs affaires en portefeuilles.

Par rapport aux prévisions les acceptations facultatives ont enregistré un taux de réalisation de 97% aux prévisions y afférents et ont affiché un montant de 51,992 MDT au terme de 2023. Il est à noter que cette baisse a été prévue lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2023.

Pour la période 2024-2026, le chiffre d'affaires des acceptations facultatives marqueraient une reprise progressive, avec une évolution moyenne prévue de 9% pour atteindre **66,997** MDT en 2026 et ce grâce à la diversification des risques en portefeuille et à une meilleure maîtrise des risques souscrit par marché et branche d'activité.

b. PAR MARCHÉ :

Tunis Re, fixe ses objectifs en fonction des possibilités de développement offertes et de l'évolution des résultats par marché.

La répartition du chiffre d'affaires par marché, affiche une structure stable sur la période du

plan, distribuée entre 47% pour le marché Tunisien et 53% pour le marché Etranger.

◆ TUNISIE :

Le Marché Tunisien, qui présente le marché de prédilection du portefeuille de Tunis Re, a connu une évolution de seulement 5% en 2023, contre une évolution moyenne de 13% pour la période 2021-2023.

En effet, courant 2023, le marché tunisien n'a pas été épargné du durcissement du marché de l'assurance, ce qui nous a amenés à appliquer des ajustements au niveau des tarifs, des garanties et de couvertures du risque dans les différentes branches.

Ajoutée à cela, une stagnation de la croissance du PIB du pays et de l'abaissement de la note souveraine sans oublier les retombées de la guerre Russo-Ukrainienne ont impacté directement l'économie du pays.

La croissance moyenne du chiffre d'affaires durant de la période 2024-2026 serait de 5%, ce dernier afficherait un montant de 102,576 MDT en 2024 et la clôturerait avec 112,399 MDT en 2026.

◆ ÉTRANGER :

Compte tenu de nos actions commerciales, nous continuons à appliquer notre stratégie de développement.

L'élaboration du plan de développement du marché Etranger qu'il s'agit d'une multitude de

marché, pays avec des contextes et tendances différentes, basant sur les orientations suivantes :

- Renforcement de notre coopération avec nos cédantes existantes et maintien de notre portefeuille acquis en 2023.
 - Prospection de nouvelles opportunités sur les différents marchés notamment la reprise de notre présence sur le marché Algérien.
 - Une hypothèse d'évolution du volume des primes d'année en année de 5% à 10% appliquée sur tous les marchés argumentés par l'amélioration des taux de réassurance suivant la tendance internationale de l'augmentation des tarifs.
 - Une croissance soutenue de notre chiffre d'affaires pour la période du plan reflétant la stabilité de notre portefeuille existant et notre position de plus en plus renforcée sur nos marchés cibles basée sur notre relation étroite avec nos différents partenaires.
 - Renforcement de notre positionnement sur les marchés rentables et présentant un potentiel de développement important.
 - Maintien de notre vigilance sur certains marchés exposés notamment les marchés affectés par des troubles socio-politiques ou des crises financières.
- Désengagement des cédantes ne présentant pas un potentiel réel de développement, présentant des résultats déficitaires ou étant en difficulté financière.
 - Annulation de notre participation sur les programmes de réassurance des compagnies qui n'arrivent pas à honorer leurs engagements notamment en termes de paiement des primes dues.

En ce qui concerne l'exercice 2023, ce marché a connu une notable croissance 22% par rapport à l'année qui précède passant de 102,703 MDT en 2022 à 125,533 MDT, marquant ainsi un écart positif de 16% par rapport aux projections de 2023.

Cet écart positif enregistré entre les réalisations ainsi que les prévisions de 2023 se répercuterait sur les projections de 2024 potentiellement évoluerait par rapport à 2023 donc sans doute dépasserait largement les estimations y afférentes. Sur le reste du plan, ces acceptations croiteraient à un rythme de 5% et atteindraient une valeur de 127,371 MDT au terme de la période.

1) CHARGE SINISTRE:

Après une année 2022 plus ou moins clémente en terme sinistralité, l'exercice 2023 a commencé avec la survenance de l'un des plus grands sinistres de l'histoire, le tremblement de terre de Turquie, ainsi que d'un bon nombre de sinistres importants au cours de l'année, suscitant une

montée de la charge sinistre. Toutefois, cette hausse a été maîtrisée par une bonne performance au niveau de la prime acquise, ce qui a donné un ratio de sinistralité S/P dans les normes.

	En MDT											
	2023			2024			2025			2026		
	Probable	Réalisé	Écart	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol
ACC. CONV	112,134	122,181	9%	84,165	77%	-31%	85,689	78%	2%	89,316	78%	4%
ACC. FAC	25,863	16,230	-37%	24,470	23%	51%	24,813	22%	1%	25,445	22%	3%
TOTAL	137,998	138,412	0,3%	108,636	100%	-22%	110,503	100%	2%	114,762	100%	4%

La Charge Sinistre a fortement rebondi en 2023 pour clôturer l'année avec un montant de 138,412 MDT contre 80,782 MDT une année plus tôt et 77,283 MDT en 2021. Cette hausse a touché les acceptations conventionnelles que facultatives, ordinaires que Retakaful.

L'aggravation de de la Charge Sinistre ainsi du Ratio de Sinistralité S/P a concerné une grande partie des marchés avec qui on opère. Toutefois, Il est à signaler que les marchés Africain et Maghrébin ont été épargnés par la recrudescence de cette sinistralité tout au contraire ils ont connu des baisses importantes de 24% et de 51% respectivement.

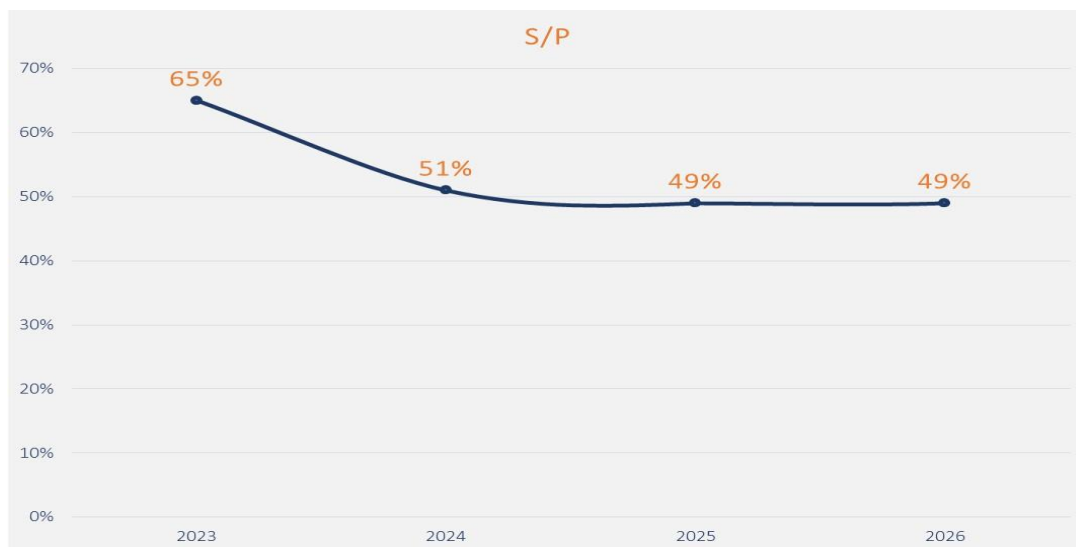
Il est à noter qu'une bonne partie de la charge sinistre sera absorbée par la rétrocession et que

cette dernière reviendra à un montant très inférieur en net en comparaison avec la valeur en brut, pareillement pour le ratio de sinistralité S/P.

Les projections de la charge sinistre pour la période du plan, ont été établi sur la base des analyses rétrospectives de l'évolution de la sinistralité sur les prochaines années en neutralisant les sinistres majeurs, de l'écoulement des réserves sinistres à payer comme des aggravations probables à supporter, ainsi que du développement du portefeuille accepté par branche et par zone.

L'exercice 2024 table sur une amélioration de 22% de sa charge sinistre affichant un total de 108,636 MDT.

Sur le reste du plan, cette sinistralité évoluerait à un rythme moyen de 3% et clôturerait 2026 avec un montant de 114,762 MDT.



Le ratio de sinistralité S/P a été anéanti par la croissance de la prime acquise et a affiché en 2023 un taux de 65% dans les normes malgré le fort rebond de la sinistralité.

En 2024, il reprendrait son niveau habituel et reviendrait à 51% avant de clôturer le plan avec un taux de 49%.

2) PROVISIONS TECHNIQUES:

Les provisions techniques constituées des provisions pour primes non acquises et des provisions pour sinistres à payer, Tunis Re

poursuit une politique de provisionnement très prudente dans le but de faire face à tous type d'aléas et tous engagements futurs.

	2023			2024			2025			2026		
	Probable	Réalisé	Écart	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol
PNA	110,980	113,652	2%	115,154	25%	1%	119,180	25%	3%	123,804	25%	4%
SAP	349,984	340,360	-3%	349,893	75%	3%	358,800	75%	3%	372,311	75%	4%
TOTAL	460,964	454,012	-2%	465,047	100%	2%	477,981	100%	3%	496,114	100%	4%

En MDT

Les Provisions pour Primes Non Acquises ont connu une évolution moyenne de 11% sur la période 2021-2023 pour passer de 92,240 MDT en 2021 à 105,399 MDT une année après et clôturer le bilan 2023 avec une valeur de 113,652 MDT en hausse de 8% par rapport à l'année qui précède.

En termes de part, ces dernières occupent 25% du total des provisions techniques.

Les Provisions pour Sinistres à Payer ont connu une hausse suite à la sinistralité importante qui a démarquée cette année mais cette hausse a été modérée par les opérations de commutations

relatives au sinistre « BEIRUT LOSS » qui a été liquidé à 74%. Ainsi ces dernières ont atteint une valeur de 454,012 MDT en 2023 contre 431,023 MDT en 2022 et 415,674 MDT en 2021 ; soit une croissance moyenne de 3%. En termes de part, les SAP prédominent les provisions techniques avec une part de 75%.

Les provisions en 2024 sont estimées à 465,045 MDT surchargées encore par les SAP relatives au sinistre majeur de la Turquie.

Elles atteindraient une valeur de 496,114 MDT en 2026 et évoluerait moyennement de 3% au cours de la période.

3) L'ACTIVITÉ NETTE DE RÉTROCESSION:

L'activité technique nette de rétrocession et de frais d'exploitation dégagera un résultat excédentaire, en progression continue tout au

long du plan, compte tenu d'une meilleure rétention de la prime et d'une amélioration de la charge sinistre nette qui restera plus au moins stable tout au long du plan.

	En MDT									
	2023			2024		2025		2026		
	Probable	Réalisé	Écart	Budget	Evol	Budget	Evol	Budget	Evol	
PRIME NETTE	144,393	162,886	13%	151,932	-7%	159,759	5%	168,845	6%	
% RÉTENTION	71%	73%	2 pp	70%	-3 pp	70%	0 pp	70%	0 pp	
PRIME ACQUISE NETTE	141,044	154,202	9%	148,472	-4%	156,907	6%	165,390	5%	
CHARGE D'ACQUISITION NETTE	42,621	47,033	10%	44,562	-5%	46,807	5%	49,424	6%	
CHARGE SINISTRE NETTE	84,552	84,573	0%	80,985	-4%	83,620	3%	86,873	4%	
RÉSULTAT TECH. NET AVANT FA & AA *	16,557	25,244	52%	25,767	2%	29,398	14%	32,090	9%	
TAUX DE CHARGE NET	40%	38%	-2 pp	40%	2 pp	40%	0 pp	40%	0 pp	
S/P NET	60%	55%	-5 pp	55%	0 pp	53%	-1,3 pp	53%	-1 pp	
RATIO COMBINÉ NET	99,5%	92,5%	-7 pp	94,6%	2 pp	93,6%	-1 pp	92,9%	-0,7 pp	
RÉSULTAT TECH. NET	6,100	11,272	85%	14,382	28%	16,681	16%	18,957	14%	

* Résultat technique net avant frais d'administration et affectation analytique des autres produits et charge techniques

PRIME NETTE :

Au 31.12.2023, la **Prime Retenue** s'est améliorée de 19% pour afficher un montant de 162,886 MDT contre 137,300 MDT une année plus tôt. Par conséquent, le **taux de rétention** est passé à 73% après 70% en 2022.

Par rapport aux prévisions, la prime nette a enregistré un écart positif de 13%.

Cet écart positif enregistré entre les réalisations ainsi que les prévisions de 2023 se répercuterait sur les projections de 2024 qui potentiellement évoluerait par rapport à 2023 donc sans doute dépasserait largement les estimations y afférentes.

Sur le reste du plan, cette prime évoluerait de 5% et clôturerait la période avec un montant de 168,845 MDT.

CHARGE SINISTRE :

La **charge sinistre nette** a connu une hausse de 24% pour passer de 68,163 MDT en 2022 à 84,573 MDT en 2023.

Freiné par une notable amélioration réalisée au niveau de la prime acquise nette, le S/P n'a évolué que d'un point par rapport à 2022 pour afficher un taux de 55%.

Sur la période 2024-2026, la sinistralité nette évoluerait à un rythme de 1% et clôturerait le plan avec un montant de 86,873 MDT.

Quant au ratio **S/P net**, il afficherait un taux moyen de 53% sur la période 2024-2026.

RÉSULTAT :

Malgré le contexte difficile et les différents aléas survenus, **l'activité technique après rétrocession** a fait ressortir un résultat technique excédentaire 25,244 MDT en nette amélioration de 17% par rapport aux 21,645 MDT enregistrés une année plus tôt et avec un écart positif de 52% par rapport aux projections.

Après affectation des frais d'administration et du résultat analytique, l'activité technique nette de rétrocession a dégagé à la clôture du bilan 2023 un excédent de 11,272 MDT contre 12,898 MDT en 2022 soit une baisse de 13% mais un écart positif de 85% par rapport prévisions.

Sur le reste du plan ; ce résultat évoluerait à une moyenne de 19% et clôturerait la période avec un excédent de 18,957 MDT.

Le Ratio Combiné, indicateur de performance de l'activité technique, évoluera selon le comportement des éléments suivants : le chiffre d'affaires, la sinistralité et les charges d'exploitations.

Au 31.12.2023, ce ratio a affiché un taux de 92,5% et a marqué un écart de -7 points par rapport aux prévisions.

Compte tenu de ce fort écart constaté par rapport aux prévisions, il est fort probable que ce ratio baisserait en 2024 et suivrait cette tendance sur le reste du plan.

4) PLACEMENTS:

Les prévisions relatives aux performances financières prennent en considération, les performances de l'activité technique, la conjoncture économique et financière du marché national, ainsi que les opportunités de placements ayant un bon niveau de rendement.

Les placements de Tunis Re toutes catégories confondues, ont totalisé à la clôture de l'exercice

2023 un montant de 510,872 MDT, en hausse de 2% par rapport à 2022.

Cette activité financière portant sur les placements financiers, monétaires et les dépôts auprès des cédantes suivraient une croissance moyenne de 7% sur tout le plan 2024-2026 pour le clôturer avec une valeur de 619,305 MDT.

	En MDT											
	2023			2024			2025			2026		
	Probable	Réalisé	Écart	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol
PLACEMENTS IMMOBILIERS	12,875	12,875	0%	25,875	5%	101%	30,875	5%	19%	35,875	6%	16%
PLACEMENTS FINANCIERS	173,574	176,448	2%	200,577	37%	14%	221,744	39%	11%	243,670	39%	10%
ACTIONS	53,530	56,604	6%	54,030	10%	-5%	52,500	9%	-3%	60,500	10%	15%
EMPRUNTS	120,044	119,844	0%	146,547	27%	22%	169,244	29%	15%	183,170	30%	8%
PLACEMENTS MONÉTAIRES	175,871	176,830	1%	170,015	32%	-4%	179,058	31%	5%	189,967	31%	6%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	117,251	123,906	6%	118,407	22%	-4%	121,464	21%	3%	125,979	20%	4%
AUTRES	1,250	1,192	-5%	1,288	0%	8%	1,326	0%	3%	1,366	0%	3%
PLACEMENTS RETAKAFUL	19,233	19,620	2%	20,298	4%	3%	21,342	4%	5%	22,447	4%	5%
TOTAL	500,054	510,872	2%	536,460	100%	5%	575,811	100%	7%	619,305	100%	8%

Dans le but d'une meilleure gestion de la liquidité de la société, les placements sont classés en catégories conciliant aussi bien, un bon niveau de liquidité qu'un faible niveau de risque, tout en garantissant un rendement minimum satisfaisant.

Cet écart positif enregistré entre les réalisations ainsi que les prévisions de 2023 se répercuterait sur les projections de 2024 qui potentiellement évoluerait par rapport à 2023 donc sans doute dépasserait largement les estimations y afférentes.

5) PRODUITS DE PLACEMENT:

Avec un portefeuille varié et diversifié, misant sur des actifs à forte rentabilité et à un niveau de risque raisonnable, Tunis Re a pu réaliser au terme de l'exercice 2023 des produits de 32,026 MDT, soit une progression de 11%, et un taux de réalisation de 103%.

L'activité de placement, générera durant ce plan, des produits en accord avec une conjoncture financière plus favorable et plus stable.

	2023			2024			2025			2026		
	Probable	Réalisé	Écart	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol	Budget	ST	Evol
	PLACEMENTS IMMOBILIERS	1,279	1,280	0%	1,339	4%	5%	1,403	4%	5%	1,469	4%
PLACEMENTS FINANCIERS	12,983	13,165	1%	15,192	45%	15%	17,765	49%	17%	20,013	52%	13%
ACTIONS	2,412	2,672	11%	2,373	7%	-11%	2,200	6%	-7%	2,405	6%	9%
EMPRUNTS	10,571	10,493	-1%	12,819	38%	22%	15,565	43%	21%	17,608	46%	13%
PLACEMENTS MONÉTAIRES	13,082	13,446	3%	12,926	38%	-4%	12,638	35%	-2%	12,355	32%	-2%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	2,531	2,496	-1%	2,684	8%	8%	2,757	8%	3%	2,835	7%	3%
AUTRES	0,451	0,801	78%	0,738	2%	-8%	0,498	1%	-33%	0,538	1%	8%
PLACEMENTS RETAKAFUL	0,882	0,839	-5%	0,931	3%	11%	0,984	3%	6%	1,040	3%	6%
TOTAL	31,208	32,026	3%	33,810	100%	6%	36,044	100%	7%	38,249	100%	6%

Les hypothèses adoptées pour l'estimation des produits des placements, se sont basées sur l'analyse des courbes des taux de rendement sur la période qui montre une tendance baissière pour ce qui est des placements obligataires et ceux des dépôts bancaires.

Les produits des placements financiers et monétaires évolueraient à un rythme moyen de 6% sur la période du plan 2024-2026 et le clôtureraient avec un montant de 38,249MDT.

6) RÉSULTAT DE L'EXERCICE:

En dépit d'une concurrence accrue sur les marchés régionaux qui s'intensifie de plus en plus et des évènements imprévus qui ne cessent d'impacter l'environnement général, Tunis Re continue de faire preuve d'une grande résilience afin de créer de la valeur malgré ces circonstances.

C'est ainsi que Tunis Re a clôturé l'année 2023 avec un Excédent avant impôt de 29,559 MDT contre 30,195 MDT en 2022.

Le résultat après impôt s'est établi à un excédent de 18,578 MDT contre 19,858 MDT.

L'exercice 2023 est affecté par rapport à 2022 par l'effet de la parité à laquelle s'ajoute une

importante pression fiscale, traduite par la majoration de 4% au profit de la contribution conjoncturelles, fixée par la loi de finance de 2024, ce qui ramène, le taux d'imposition à 43% en 2023 contre 39% en 2022.

Par rapport aux prévisions de l'exercice 2023, le résultat a enregistré une performance notable avec un dépassement de l'objectif de 16 points.

Sur la période 2024-2026 du plan de développement, ce résultat évoluerait de 29% en 2024 pour le clôturer avec un bénéfice de 24,039 MDT et continuerait à croître de 10% en moyenne sur la période restante du plan et afficherait à son terme un excédent de 29,288 MDT.



GOVERNANCE ET GESTION INTERNE

La gestion des risques de l'entreprise et le système de contrôle interne, forment une partie intégrale de la gouvernance de l'entreprise :

La Gouvernance

Le Conseil d'administration : détermine les orientations de l'activité de la société, veille à leur mise en œuvre, contrôle la gestion de la direction, il suit la campagne de renouvellement des traités, le plan de développement de la société, arrête les états financiers à certifier par le commissaire aux comptes et approuve l'organisation de la société.

Le comité permanent d'audit : s'est doté de deux missions essentielles :
Mission comptable : comprenant notamment l'analyse des documents financiers , l'examen de la pertinence des choix et de la bonne application des méthodes comptables, le pilotage de la sélection du commissaire aux comptes.
Missions de contrôle interne : Assurer la mise en place du système de contrôle interne performant , la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Les Comités émanant du Conseil d'Administration

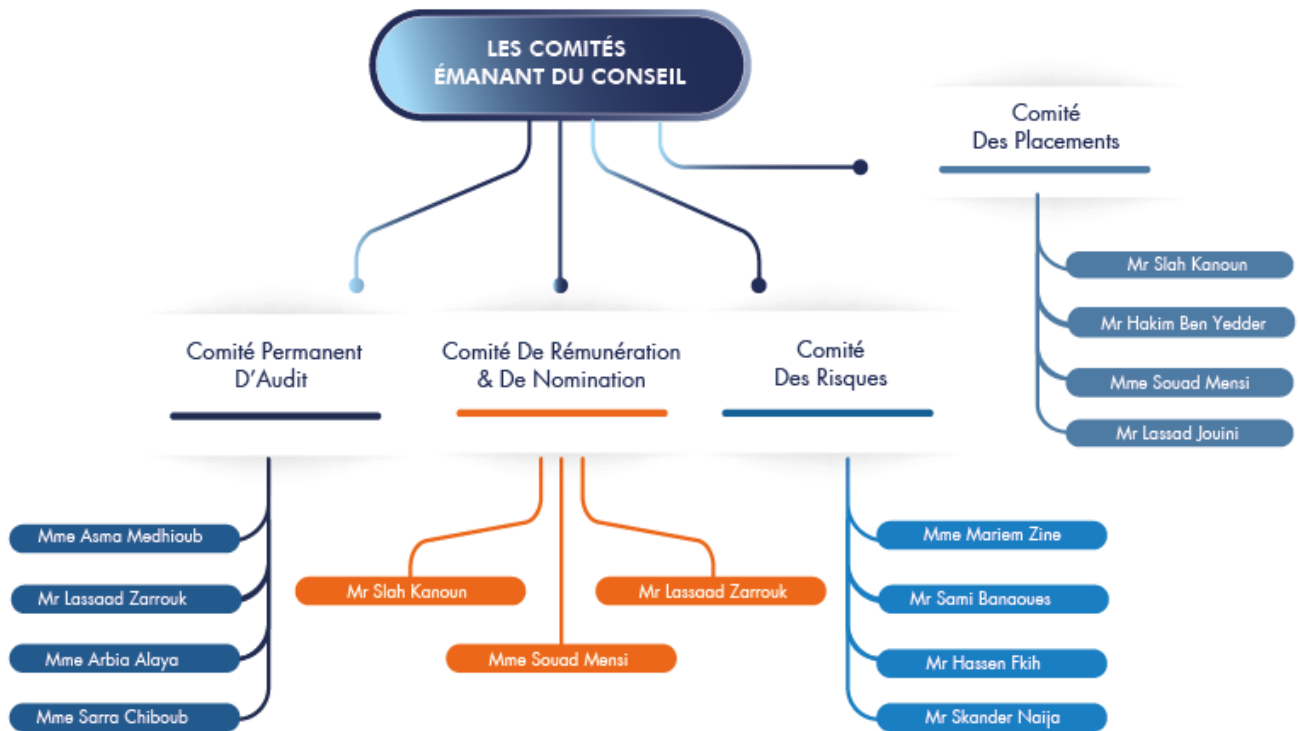
- **Le comité des Risques :** est chargé de :
Suivre les activités de gestion des risques au sein de l'entité; Développer les meilleures pratiques en matière de gestion des risques ;
- **Le comité des Placements :** chargé de définir la politique générale de placements et de veiller à une gestion efficace et prudente des placements en adéquation avec les engagements de l'entreprise.
- **Le comité de rémunération et de nomination** chargé d'arrêter la politique de rémunération, de nomination, de recrutement et de relève des cadres de Tunis Re.

L'audit externe :
 Les états financiers arrêtés, font l'objet d'un audit externe assuré par le commissaire aux comptes pour le volet réassurance conventionnelle et par le Superviseur Charia pour le volet takaful.
 Le système d'information fait l'objet périodiquement d'un examen approfondi par un cabinet externe.

Les comités internes : dont essentiellement :

- Le comité directeur
- Le comité de recouvrement
- Le comité informatique
- Le comité de souscription
- Le comité de gestion des sinistres majeurs.
- Le comité de sécurité du système d'information
- Le comité de recrutement.

LES COMITES EMANANT DU CONSEIL



Dans le but d'asseoir un bon système de contrôle interne efficace et performant, la société a mis en place des structures de contrôle à savoir les directions Contrôle de gestion, Audit interne et Risk management dont le rôle est de mettre en œuvre des contrôles permanents et à postériori de nature à contenir les risques encourus par l'entreprise. Les auditeurs internes de la société ainsi que le commissaire aux comptes sont les garants de la bonne application des règles de contrôle interne à travers leurs missions périodiques.

Soucieuse d'apporter le maximum de garantie aux partenaires et actionnaires, Tunis Re est évaluée annuellement et depuis 2008, par une des plus grandes agences de notations spécialisée en matière des assurances qui est l'agence AM Best. Compte tenu du contexte difficile du pays et de la dégradation de la note souveraine, l'AM Best a attribué la note de B (Fair) avec perspectives négative et bb+ la note d'émetteur de crédit.

La capitalisation ajustée au risque de Tunis Re reste solide, avec une assise financière suffisante pour soutenir le profil de risque de l'entreprise.

Tunis Re se prévaut d'un bon rendement d'exploitation au cours des dernières années avec une amélioration de la rentabilité de souscription.

Tout en parvenant à évoluer dans un environnement d'exploitation difficile au cours des dernières années, Tunis Re continue de développer progressivement sa diversification géographique, en s'ouvrant de plus en plus vers le marché international.

Au niveau national, l'Agence de Notation Fitch Rating a attribué le 06 juillet 2023, le rating (national IFS) « Insurer Financial Strength » de « AA (tun) » avec des perspectives stables.

Cette notation vient appuyer davantage le positionnement de Tunis Re en tant que réassureur national de premier ordre sur son marché domestique et lui permet de se confirmer aussi sur le marché régional.

Confirmant la qualité de son activité financière, Tunis Re a été encore certifiée conforme au standard financier MSI 20000 au cours de l'année 2023. Certification qui lui est attribuée officiellement de l'institut de la bourse de Paris, représenté par Maghreb Corporate.

EXTRAITS STATUTAIRES

ARTICLE 22.- ADJONCTIONS REMPLACEMENTS

En cas de vacance d'un poste du conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peuvent demander au juge de référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 35 – DROIT DE SIEGER A UNE ASSEMBLEE GENERALE

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent participer à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, l'actionnaire doit être titulaire d'au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les dix (10) actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Toutefois, les personnes morales sont valablement représentées, soit par un de leurs représentants légaux ou par leur délégué investi d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le représentant légal ou son délégué soit personnellement actionnaire ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées : Ordinaire et Extraordinaire, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 14 ci-dessus, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est dit à l'article 36 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

ARTICLE 39 – DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de l'application des dispositions légales visant les Assemblées Constitutives ou Extraordinaires.

En cas de vote par correspondance, l'actionnaire doit utiliser le formulaire spécial mis à sa disposition à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 48- REPARTITION DES BENEFICES - DIVIDENDES - PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les produits annuels de la société, composés des revenus et des gains à l'inventaire, après déduction des charges et des provisions

techniques telles qu'elles sont définies par les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurances, de toutes charges et provisions non techniques notamment les charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent le résultat comptable net.

L'excédent du résultat comptable net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, constitue le bénéfice distribuable après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- Les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui sont fixés.

Sur le bénéfice distribuable il est prélevé :

- Une somme pour alimenter le fonds social au profit du personnel.
- Les dividendes à servir aux actions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Le solde est affecté aux résultats reportés.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le

Conseil d'Administration entre les mains des Actionnaires et ce dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

En cas de dépassement du délai du 3 mois susvisé, les bénéfices non payés sont productifs d'intérêts commerciaux au sens de la législation en vigueur.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de répétition sauf dans les cas suivants :

- Si la distribution des dividendes a été effectuée contrairement aux dispositions législatives.
- S'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait.

L'action en répétition fictif se prescrit par cinq années à partir de la date de distribution. Elle se prescrit en tous les cas par dix ans à partir de la date de la décision de distribution. Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.



**LES ÉTATS
FINANCIERS AU
31-12-2023**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF
31/12/2023

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
CP1 Capital social	100 000 000	100 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	84 013 543	80 542 529
CP3 Rachats d'actions propres	- 223 825	- 223 825
CP4 Autres capitaux propres	8 942 641	7 333 562
CP5 Résultat reporté	35 152 149	28 871 541
Réassurance Ordinaire	42 329 639	35 043 003
Re Takaful	- 7 177 490	- 6 171 462
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	227 884 508	216 523 807
Réassurance Ordinaire	235 061 998	222 695 269
Re Takaful	- 7 177 490	- 6 171 462
CP6 Résultat de l'exercice	18 578 225	19 858 272
Réassurance Ordinaire	25 391 360	20 864 299
Re Takaful	- 6 813 135	- 1 006 028
Total capitaux propres avant affectation	246 462 733	236 382 079
Réassurance Ordinaire	260 453 357	243 559 568
Re Takaful	- 13 990 624	- 7 177 490
PASSIFS		
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	7 603 208	7 257 807
Réassurance Ordinaire	4 355 721	3 924 895
Re Takaful	3 247 487	3 332 911
PA22 Provisions pour impôts	100 000	100 000
PA23 Autres provisions	3 626 743	3 057 807
Réassurance Ordinaire	1 079 256	424 895
Re Takaful	2 547 487	2 632 911
PA24 Provisions pour risques	3 876 465	3 700 000
Réassurance Ordinaire	3 176 465	3 000 000
Re Takaful	700 000	700 000
PA25 Provisions sur Augmentation Légales	-	400 000
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	454 012 001	431 023 440
Réassurance Ordinaire	418 500 265	405 822 337
Re Takaful	35 511 736	25 201 103
PA310 Provisions pour primes non acquises	113 651 873	105 399 384
Réassurance Ordinaire	106 850 600	100 235 591
Re Takaful	6 801 274	5 163 793
PA331 Provisions pour sinistres	340 360 128	325 624 056
Réassurance Ordinaire	311 649 665	305 586 746
Re Takaful	28 710 463	20 037 309
PA361 Autres provisions techniques	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	92 825 034	103 085 641
Réassurance Ordinaire	87 743 484	99 469 127
Re Takaful	5 081 550	3 616 514
PA6 AUTRES DETTES	84 927 161	114 282 020
Réassurance Ordinaire	69 655 476	99 909 457
Re Takaful	15 271 684	14 372 563
PA621 Dettes nées d'opérations d'acceptation	31 741 157	42 406 003
Réassurance Ordinaire	30 624 125	40 880 075
Re Takaful	1 117 032	1 525 928
PA622 Dettes nées d'opérations de rétrocession	31 909 159	41 432 319
Réassurance Ordinaire	18 189 903	29 254 468
Re Takaful	13 719 256	12 177 851
PA63 Autres dettes	21 276 844	30 443 698
Réassurance Ordinaire	20 841 448	29 774 914
Re Takaful	435 396	668 785
PA632 Personnel	1 304 200	1 121 728
Réassurance Ordinaire	1 304 200	1 121 728
Re Takaful	-	-
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	14 896 643	10 706 664
Réassurance Ordinaire	14 498 053	10 240 188
Re Takaful	398 590	466 476
PA634 Crédoiteurs divers	5 071 157	5 122 982
Réassurance Ordinaire	5 034 351	4 920 673
Re Takaful	36 806	202 309
PA635 FGIC Crédoiteurs	4 844	4 844
PA636 FPC	-	13 487 481
PA7 AUTRES PASSIFS	48 937 809	51 587 012
Réassurance Ordinaire	39 652 995	42 258 078
Re Takaful	9 284 814	9 328 934
PA71 Comptes de régularisation Passif	18 466 076	20 225 624
Réassurance Ordinaire	11 233 503	13 024 785
Re Takaful	7 232 573	7 200 839
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	9 595 740	9 289 767
Réassurance Ordinaire	9 583 254	9 283 370
Re Takaful	12 486	6 397
PA711 Estimation d'éléments techniques	1 029 077	1 153 585
Réassurance Ordinaire	996 514	1 085 904
Re Takaful	32 564	67 681
Passif	7 841 258	9 782 271
Réassurance Ordinaire	653 735	2 655 510
Re Takaful	7 187 523	7 126 761
PA72 Ecart de conversion	30 471 733	31 361 388
Réassurance Ordinaire	28 419 492	29 233 293
Re Takaful	2 052 242	2 128 096
Total passif	688 305 212	707 235 919
Réassurance Ordinaire	619 907 940	651 383 893
Re Takaful	68 397 272	55 852 026
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	934 767 946	943 617 998
Réassurance Ordinaire	880 361 298	894 943 462
Re Takaful	54 406 648	48 674 537

RESULTAT TECHNIQUE - NON VIE

31/12/2023

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2023			31/12/2022
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRNV1 PRIMES ACQUISES	204 790 127	59 888 969	144 901 159	116 701 527
<i>PRNV11 Primes</i>	<i>211 265 090</i>	<i>59 456 479</i>	<i>151 808 611</i>	<i>125 805 410</i>
PRNV111 Primes Ordinaire	191 688 956	57 265 294	134 423 662	111 795 029
PRNV112 Primes Re Takaful	19 576 134	2 191 186	17 384 949	14 010 381
<i>PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	<i>- 6 474 963</i>	<i>432 490</i>	<i>- 6 907 452</i>	<i>- 9 103 883</i>
PRNV121 Variation PPNA Ordinaire	- 4 999 823	428 601	- 5 428 424	- 7 747 102
PRNV122 Variation PPNA Re Takaful	- 1 475 140	3 888	- 1 479 028	- 1 356 781
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	6 140 048	-	6 140 048	4 130 281
PRNT31 Ordinaire	5 481 433		5 481 433	3 667 576
PRNT32 Re Takaful	658 615		658 615	462 705
PRNV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	13 060 302	-	13 060 302	9 654 374
PRNV41 Autres produits techniques Ordinaire	11 464 882		11 464 882	7 999 761
PRNV42 Autres produits techniques Re Takaful	1 595 420		1 595 420	1 654 613
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	133 540 180	53 838 771	79 701 409	61 214 525
<i>CHNV11 Sinistres payés</i>	<i>118 829 145</i>	<i>59 029 326</i>	<i>59 799 819</i>	<i>24 671 665</i>
CHNV111 Sinistres payés Ordinaire	112 181 361	58 254 591	53 926 770	20 514 217
CHNV112 Sinistres payés Re Takaful	6 647 784	774 736	5 873 049	4 157 448
<i>CHNV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	<i>14 711 035</i>	<i>- 5 190 555</i>	<i>19 901 590</i>	<i>36 542 859</i>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	6 237 511	- 6 729 562	12 967 073	33 985 564
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	8 473 524	1 539 007	6 934 517	2 557 296
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	65 343 054	8 452 455	56 890 600	48 073 162
<i>CHNV41 Frais d'acquisition</i>	<i>46 984 213</i>	<i>-</i>	<i>46 984 213</i>	<i>40 459 327</i>
CHNV411 Frais d'acquisition Ordinaire	41 945 262		41 945 262	36 176 646
CHNV412 Frais d'acquisition Re Takaful	5 038 951		5 038 951	4 282 681
<i>CHNV43 Frais d'administration</i>	<i>18 358 842</i>	<i>-</i>	<i>18 358 842</i>	<i>15 554 851</i>
CHNV431 Frais d'administration Ordinaire	14 295 257		14 295 257	12 285 478
CHNV432 Frais d'administration Re Takaful	4 063 584		4 063 584	3 269 372
<i>CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	<i>-</i>	<i>4 394 149</i>	<i>- 4 394 149</i>	<i>- 4 675 127</i>
CHNV441 Commissions Ordinaire		4 349 811	- 4 349 811	- 4 576 747
CHNV442 Commissions Re Takaful		44 338	- 44 338	- 98 379
<i>CHNV45 Wakala</i>	<i>-</i>	<i>4 058 305</i>	<i>- 4 058 305</i>	<i>- 3 265 889</i>
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	16 352 007	-	16 352 007	7 921 418
CHNV51 Autres charges techniques Ordinaire	14 223 895		14 223 895	6 246 581
CHNV52 Autres charges techniques Re Takaful	2 128 112		2 128 112	1 674 837
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	8 755 236	- 2 402 257	11 157 493	13 277 078
RTNV Résultat technique non vie Ordinaire	14 752 162	- 2 239 251	16 991 412	14 349 414
RTNV Résultat technique non vie Re Takaful	- 5 996 926	- 163 007	- 5 833 919	- 1 072 336

RESULTAT TECHNIQUE - VIE
31/12/2023

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2023			31/12/2022
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRV1 PRIMES ACQUISES	9 490 656	190 300	9 300 356	10 232 755
<i>PRV11 Primes</i>	<i>11 268 182</i>	<i>190 300</i>	<i>11 077 882</i>	<i>11 494 853</i>
PRV111 Primes Ordinaire	9 304 933	183 623	9 121 309	9 690 389
PRV112 Primes Re Takaful	1 963 249	6 677	1 956 573	1 804 464
<i>PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	<i>- 1 777 526</i>	<i>-</i>	<i>- 1 777 526</i>	<i>- 1 262 098</i>
PRV121 Variation PPNA Ordinaire	- 1 615 186	-	- 1 615 186	- 1 546 225
PRV122 Variation PPNA Re Takaful	- 162 340	-	- 162 340	284 127
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	431 746	-	431 746	319 153
PRV41 Autres produits techniques Ordinaire	379 004		379 004	264 455
PRV42 Autres produits techniques Re Takaful	52 741		52 741	54 698
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	4 871 715	-	4 871 715	6 954 257
<i>CHV11 Sinistres payés</i>	<i>4 846 678</i>	<i>-</i>	<i>4 846 678</i>	<i>6 660 791</i>
CHV111 Sinistres payés Ordinaire	3 698 076	-	3 698 076	4 658 812
CHV112 Sinistres payés Re Takaful	1 148 602	-	1 148 602	2 001 979
<i>CHV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	<i>25 037</i>	<i>-</i>	<i>25 037</i>	<i>293 465</i>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	- 174 592	-	- 174 592	605 079
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	199 630	-	199 630	- 311 614
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	5 133 375	405 204	4 728 171	4 136 734
<i>CHV41 Frais d'acquisition</i>	<i>4 442 829</i>	<i>-</i>	<i>4 442 829</i>	<i>3 697 105</i>
CHV411 Frais d'acquisition Ordinaire	4 071 782		4 071 782	3 502 228
CHV412 Frais d'acquisition Re Takaful	371 047		371 047	194 878
<i>CHV43 Frais d'administration</i>	<i>690 546</i>	<i>-</i>	<i>690 546</i>	<i>911 344</i>
CHV431 Frais d'administration Ordinaire	285 167		285 167	439 512
CHV432 Frais d'administration Re Takaful	405 379		405 379	471 832
<i>CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
CHV441 Commissions Ordinaire	-	-	-	-
CHV442 Commissions Re Takaful	-	-	-	-
<i>CHV45 Wakala</i>	<i>-</i>	<i>405 204</i>	<i>- 405 204</i>	<i>- 471 715</i>
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	564 257	-	564 257	280 426
CHV51 Autres charges techniques Ordinaire	493 906		493 906	225 059
CHV52 Autres charges techniques Re Takaful	70 351		70 351	55 366
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	546 630	-	546 630	440 431
PRNT31 Ordinaire	513 634		513 634	395 135
PRNT32 Re Takaful	32 996		32 996	45 297
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	- 100 315	- 214 904	114 589	- 379 077
RTV Résultat technique vie Ordinaire	208 046	- 221 581	429 627	- 155 221
RTV Résultat technique vie Re Takaful	- 308 362	6 677	- 315 038	- 223 856

RESULTAT TECHNIQUE - GLOBAL
31/12/2023

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2023			31/12/2022
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRV1 PRIMES ACQUISES	214 280 783	60 079 269	154 201 515	126 934 282
<i>PRV11 Primes</i>	222 533 272	59 646 779	162 886 493	137 300 264
PRV111 Primes Ordinaire	200 993 888	57 448 917	143 544 971	121 485 418
PRV112 Primes Re Takaful	21 539 383	2 197 862	19 341 521	15 814 845
<i>PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	- 8 252 489	432 490	- 8 684 978	- 10 365 981
PRV121 Variation PPNA Ordinaire	- 6 615 009	428 601	- 7 043 610	- 9 293 327
PRV122 Variation PPNA Re Takaful	- 1 637 480	3 888	- 1 641 368	- 1 072 655
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	6 686 677	-	6 686 677	4 570 712
PRNT31 Ordinaire	5 995 067	-	5 995 067	4 062 710
PRNT32 Re Takaful	691 611	-	691 611	508 002
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	13 492 048	-	13 492 048	9 973 527
PRV41 Autres produits techniques Ordinaire	11 843 886	-	11 843 886	8 264 216
PRV42 Autres produits techniques Re Takaful	1 648 161	-	1 648 161	1 709 311
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	138 411 895	53 838 771	84 573 124	68 168 781
<i>CHV11 Sinistres payés</i>	123 675 823	59 029 326	64 646 496	31 332 456
CHV111 Sinistres payés Ordinaire	115 879 437	58 254 591	57 624 846	25 173 029
CHV112 Sinistres payés Re Takaful	7 796 386	774 736	7 021 650	6 159 428
<i>CHV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	14 736 072	- 5 190 555	19 926 627	36 836 325
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	6 062 919	- 6 729 562	12 792 481	34 590 643
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	8 673 153	1 539 007	7 134 146	2 245 682
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	70 476 430	8 857 659	61 618 770	52 209 896
<i>CHV41 Frais d'acquisition</i>	51 427 042	-	51 427 042	44 156 432
CHV411 Frais d'acquisition Ordinaire	46 017 044	-	46 017 044	39 678 873
CHV412 Frais d'acquisition Re Takaful	5 409 998	-	5 409 998	4 477 559
<i>CHV43 Frais d'administration</i>	19 049 388	-	19 049 388	16 466 194
CHV431 Frais d'administration Ordinaire	14 580 425	-	14 580 425	12 724 990
CHV432 Frais d'administration Re Takaful	4 468 963	-	4 468 963	3 741 204
<i>CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	-	4 394 149	- 4 394 149	- 4 675 127
CHV441 Commissions Ordinaire	-	4 349 811	- 4 349 811	- 4 576 747
CHV442 Commissions Re Takaful	-	44 338	- 44 338	- 98 379
<i>CHV45 Wakala</i>	-	4 463 510	- 4 463 510	- 3 737 604
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	16 916 264	-	16 916 264	8 201 844
CHV51 Autres charges techniques Ordinaire	14 717 801	-	14 717 801	6 471 641
CHV52 Autres charges techniques Re Takaful	2 198 463	-	2 198 463	1 730 203
RTV RESULTAT TECHNIQUE GLOBAL	8 654 920	- 2 617 162	11 272 082	12 898 001
RTV Résultat technique global Ordinaire	14 960 208	- 2 460 832	17 421 040	14 194 193
RTV Résultat technique global Re Takaful	- 6 305 288	- 156 330	- 6 148 958	- 1 296 192